



Commune de Bourg-en-Lavaux

RAPPORT DE GESTION
2016

PREAVIS DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL
SUR LA GESTION DURANT L'ANNÉE 2016

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la Loi sur les communes (LC) du 28 février 1956, de l'article 34 du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984, et de l'article 94 du règlement du Conseil communal de Bourg-en-Lavaux du 7 septembre 2016, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre son rapport annuel sur la gestion des biens communaux pour l'année 2016.

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux

vu le préavis N° 08/2017 de la Municipalité du 15 mai 2017 ;

ouï le rapport de la Commission de gestion ;

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2016 et d'en donner décharge à la Municipalité.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Jean-Pierre Haenni

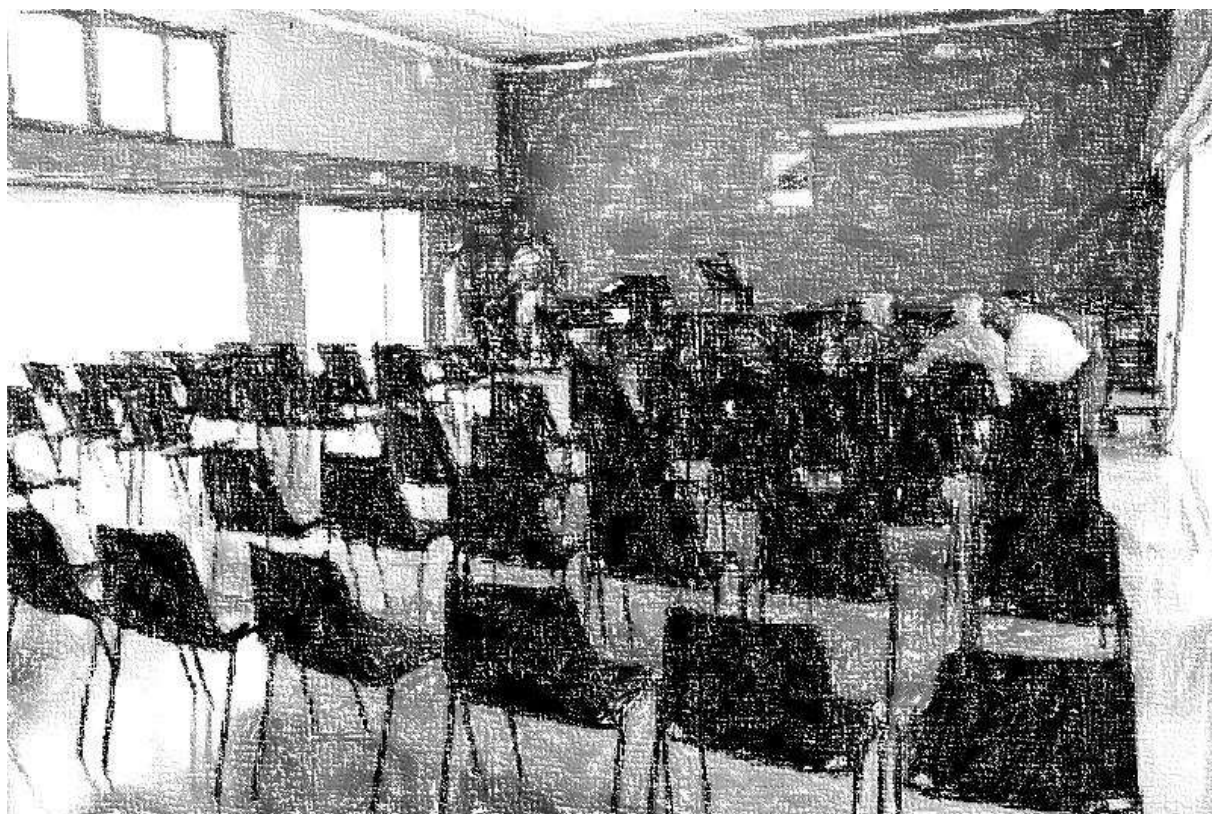
Sandra Valenti

Table des matières

AUTORITES	4
Conseil communal	5
Composition législature 2011-2016	6
Composition législature 2016-2021	7
Commissions permanentes – Associations	8
Séances	10
Elections / votations	12
Municipalité	17
Législature 2011-2016	17
Législature 2016-2021	18
Séances	20
ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES	21
Greffe municipal	22
Manifestations officielles et réceptions	22
Anniversaires	22
Naturalisations	22
Plan de classement	23
Inspection préfectorale	23
Finances	24
Ressources humaines	27
Office de la population	30
Statistiques	30
Naissances	33
Nécrologie	33
Archives communales	34
ECOLES, TOURISME ET ASSAINISSEMENT	35
Ecoles	36
Accueil pré-et parascolaire	36
Tourisme et promotion économique	37
Culture	37
Assainissement	39
Eaux usées claires et pluviales	39
Gestion des déchets	43
SECURITE, MANIFESTATIONS ET SPORTS	46
APOL Association Police Lavaux	47
ORPC Organisation régionale de la protection civile	49
SDIS Cœur de Lavaux	50
VOIRIE, DOMAINES VITICOLES ET ESPACES VERTS	51
Voirie, espaces verts, plages et cimetières	52
Domaines viticoles	53
Vignes	53
Vendanges	53
Parcours didactique	53
Mise des vins	54

Souscription aux habitants	54
Distinctions	54
Caves	54
POLICE DES CONSTRUCTIONS, BÂTIMENTS ET FORÊTS	55
Police des constructions	56
Bâtiments	58
Gérances	59
Forêts	62
URBANISME, MOBILITE ET COMMUNICATION	64
Aménagement du territoire et urbanisme	65
Plan directeur communal	65
PPA « Les Colombaires », Cully	65
PPA « Cully-Gare »	65
PPA « Les Fortunades »	66
Plan de quartier Riex zone Est	66
Plan d'alignement d'Aran-Villette	66
Commission d'urbanisme	66
Commission consultative de Lavaux	67
Plan d'affectation cantonal Lavaux	67
Mobilité	68
Transports publics par bus	68
Dessertes CFF	68
Voitures Mobility	68
Vélos électriques	68
Agenda 21	69
Communication	69
Bibliothèque communale	70
AFFAIRES SOCIALES, TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES	71
Affaires sociales	72
Travaux	72
Réseau routier	73
Informatique et internet	75
Services industriels	75
Eaux	76
Préavis	76
Réseau de distribution	77
Ouvrages	77
Valorisation de nos ressources en eaux souterraines	77
Fuites d'eau	78
Plan directeur de la distribution d'eau	78
PPA Gare de Cully	79
Restriction de l'eau	79

AUTORITÉS



Conseil communal

Fin de législature 2011-2016

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2016

M. Yves Sesseli
Président

M. Michel Bertholet
1^{er} Vice-Président

Mme Catherine Fonjallaz
Secrétaire

Nouvelle législature 2016-2021

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016

M. Thomas Ellis
Président

M. Laurent Pfeiffer
1^{er} Vice-Président

M. Nicolas Blanc
2^{ème} Vice-Président

Mme Catherine Fonjallaz
Secrétaire

Législature 2011-2016 (1^{er} janvier au 30 juin 2016)

Composition

BADOUX	Jean-Luc	GAY	Daniel
BAEHLER	Philippe	GAY	David
BAEHLER	Raoul	GRANDCHAMP	Pierre-Alain
BANDINI	Jean-Louis	GROSS	Florence
BAUMANN	Patrick	HARTMANN	Jelle
BECH	Raymond	HILL	Valérie
BERSIER	Monique	HUG	Emmanuel
BERTHET	Sybil	HUMBERT	Patrice
BERTHOLET	Michel	JOHNER	Jacques
BLANC	Nicolas	LAVANCHY	Christine
BOCHUD	Pascale	LEPROVOST	Brigitte
BUGNON GRAND	Carole	MÄDER	Philippe
CHOLLET	Alain	MASSY	Luc
CHOLLET	Vincent	MICOL	Jean
COLLIARD	Marc	MOHL	Sandra
CROSA	Silvio	NOVERRAZ	Marc-Henri
CUÉNOUD	Nadia	PARISOD	Jean-François
CURRAT	Christian	PARISOD	Roland
DE PALMA	Lucie	PASCHOUD	Pascal
DELALOYE	Yves	PFEIFFER	Laurent
DEMONT CUÉNOUD	Sabine	POTIN	Jane
DENISART	Jean-Luc	POTTERAT	Jacques
DUBOUX	Blaise	REGAMEY	Lionel
DUBOUX	Michel	REIJSOO	Fenneke
DUNANT	Jean-Christophe	RUFI	Bernard
ELLIS	Thomas	SCALFARO	Pietro
EMERY	Roland	SCHOPFER	Marlyse
ESSEIVA	Nathalie	SCHWAAB	Jean-Christophe
FONJALLAZ	Louis	SESSELI	Yves
FONTANNAZ	Pierre-André	TROLLIET	Michel
GAILLARD	Jean-René	VOGEL	Simon
GAUDIN	Vivian	WIGET	Anne-Véronique

Suppléants au 30 juin 2016

DUBOIS	Salomon	(arrondissement d'Epesses)
FRIDERICI	Vincent	(arrondissement de Villette)

Législature 2016-2021 (1^{er} juillet au 31 décembre 2016)

Composition

Assermentation le 23 juin 2016 présidée par M. Thomas Ellis

AMMON-STAUDENMANN	Annick	PSIG	GROBET	Didier	BEL Action
ARBEL	Anouk	PSIG	GROSS	Florence	PLR-ICD
BACHMANN	Caroline	BEL Action	GUSCIO	Sandra	PLR-ICD
BADOUX	Jean-Luc	BEL Action	HILL	Valérie	BEL Action
BAEHLER	Philippe	BEL Action	HUG	Emmanuel	PLR-ICD
BAEHLER	Raoul	PLR-ICD	HUMBERT	Patrice	BEL Action
BAUMANN	Patrick	BEL Action	JOLY	Jacques	PLR-ICD
BERTHET	Laurent	PLR-ICD	LAVANCHY	Christine	PSIG
BERTHET	Jérémy	PLR-ICD	MÄDER	Philippe	BEL Action
BLANC	Nicolas	PSIG	MARTI	Urs	PSIG
BRANDER	Stéphanie	PSIG	MICOL	Jean	PLR-ICD
CARDINAUX	Mathieu	BEL Action	NOVERRAZ	Marc-Henri	BEL Action
CHOLLET	Vincent	BEL Action	OSTORERO	Chantal	PSIG
CURRAT	Christian	PLR-ICD	PACCAUD	Johanne	BEL Action
DE PALMA	Lucie	BEL Action	PADRUN	Bernard	PSIG
DELCOURT	Pierre Yves	PSIG	PARISOD	Roland	PLR-ICD
DENISART	Jean-Luc	PSIG	PASQUINI	Mario	PLR-ICD
DUBOIS	Salomon	PLR-ICD	PFEIFFER	Laurent	PLR-ICD
DUBOUX	Blaise	BEL Action	PFEIFFER	Nathalie	BEL Action
DUNANT	Jean-Christophe	BEL Action	POTIN	Jane	PLR-ICD
ELLIS	Thomas	BEL Action	POTTERAT	Jacques	BEL Action
ESSEIVA	Nathalie	BEL Action	POTTERAT	Nicolas	BEL Action
FERET	Rachel	PSIG	REGAMEY	Lionel	BEL Action
FONTANNAZ	Pierre-André	PLR-ICD	REY	Yvan	BEL Action
GAILLARD	Jean-René	PLR-ICD	RUFI	Bernard	PLR-ICD
GAUDIN	Vivian	PLR-ICD	SCHOPFER	Marlyse	PLR-ICD
GAY	Daniel	BEL Action	TROLLIET	Louis	BEL Action
GFELLER	Lionel	PLR-ICD	VOGEL	Simon	PLR-ICD
GIDDEY	François	PLR-ICD	VOLET	Julien	BEL Action
GRANDCHAMP	Pierre-Alain	BEL Action	WALKER	Matthias	PSIG

Commissions permanentes - Associations

Commission des finances

1.	M. Daniel Gay	Président	BEL Action
2.	Mme Chantal Ostorero	membre	PSIG
3.	M. Mario Pasquini	membre	PLR-ICD
4.	M. Nicolas Potterat	membre	BEL Action
5.	M. Bernard Rufi	membre	PLR-ICD

Commission de gestion

1.	M. Philippe Maeder	Président	BEL Action
2.	Mme Caroline Bachmann	membre	BEL Action
3.	M. Jérémy Berthet	membre	PLR-ICD
4.	M. Christian Currat	membre	PLR-ICD
5.	M. Jean-René Gaillard	membre	PLR-ICD
6.	Mme Christine Lavanchy	membre	PSIG
7.	Mme Johanne Paccaud	membre	BEL Action

Commission de recours en matière d'imposition fiscale

1.	Mme Annick Ammon-Staudenmann	membre	PSIG
2.	M. Daniel Gay	membre	BEL Action
3.	Mme Jane Potin	membre	PLR-ICD

Liste des personnes formant le Bureau du Conseil et le Bureau électoral

1.	M. Thomas Ellis	Président	BEL Action
2.	M. Laurent Pfeiffer	1 ^{er} Vice-Président	PLR-ICD
3.	M. Nicolas Blanc	2 ^{ème} Vice-Président	PSIG
4.	M. Roland Parisod	Scrutateur	PLR-ICD
5.	Mme Nathalie Pfeiffer	Scrutatrice	BEL Action
6.	M. Jean-Luc Denisart	Scrutateur suppléant	PSIG
7.	M. Salomon Dubois	Scrutateur suppléant	PLR-ICD
8.	Mme Catherine Fonjallaz	Secrétaire	

Association Police Lavaux - APOL

1.	Mme Nathalie Esseiva	membre	BEL Action
2.	Mme Florence Gross	membre	PLR-ICD
3.	M. Emmanuel Hug	membre	PLR-ICD
4.	M. Urs Marti	membre	PSIG
5.	M. Yvan Rey	membre	BEL Action

Association Intercommunale des Eaux du Jorat - AIEJ

1.	M.	Jean-Luc Badoux	membre	BEL Action
2.	Mme	Stéphanie Brander	membre	PSIG
3.	M.	Jacques Joly	membre	PLR-ICD
4.	M.	Jacques Potterat	membre	BEL Action
5.	M.	Lionel Regamey	membre	BEL Action

Association Scolaire Centre Lavaux - ASCL

1.	Mme	Anouk Arbel	membre	PSIG
2.	M.	Jean-Luc Badoux	membre	BEL Action
3.	M.	Raoul Baehler	membre	PLR-ICD
4.	M.	Laurent Berthet	membre	PLR-ICD
5.	M.	Mathieu Cardinaux	membre	BEL Action
6.	M.	Vincent Chollet	membre	BEL Action
7.	Mme	Lucie de Palma	membre	BEL Action
8.	M.	Lionel Gfeller	membre	PLR-ICD
9.	Mme	Sandra Guscio	membre	PLR-ICD
10.	M.	Patrice Humbert	membre	BEL-Action
11.	M.	Bernard Padrun	membre	PSIG
12.	M.	Urs Marti	membre suppléant	PSIG
13.	M.	Julien Volet	membre suppléant	BEL Action

Séances

M. Yves Sesseli (3 séances) et M. Thomas Ellis (2 séances) ont dirigé les débats des cinq séances ordinaires, au cours desquelles le Conseil communal a pris les décisions suivantes :

1ère séance : 14 mars 2016

Préavis municipaux

Adoption des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- 02/2016 - Réseau d'eau des Granges (Riex) et du chemin Neuf (Epesses) - Liaison Riex-Epesses par la route de la Corniche (amendé)
- 03/2016 - Réseau d'eau du chemin Neuf (Epesses) et des Chapelles (Cully) - Liaison Epesses-Cully - Tronçon Crêt-Dessous-Hôtel Lavaux (amendé)
- 04/2016 - Réhabilitation des collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires - Sentier de Bellevue (amendé)
- 05/2016 - Eclairage public - Réponse au postulat du 5 juin 2015 (Mme et MM. Lavanchy, Gay, Chollet, Baumann, Regamey) – Plan lumière communal (amendé)

2ème séance : 9 mai 2016

Préavis municipaux

Adoption des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- 01/2016 - Remplacement d'une conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie, tronçon ch. des Colombaires-Giratoire de la gare de Cully
- 06/2016 - Vente de biens immobiliers (amendé)
- 07/2016 - Eglise catholique de Cully, remplacement de la cuisine de la salle paroissiale (amendé)
- 08/2016 - Optimisation des éco-points et des collectes des déchets - Stratégie de gestion et d'aménagement (amendé)

3ème séance : 20 juin 2016

Préavis municipaux

- 11/2016 - *Traitements et indemnités des membres de la Municipalité pour la législature 2016-2021 (renvoyé à la prochaine séance du Conseil)*

Adoption des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- 09/2016 - Rapport de gestion 2015
- 10/2016 - Comptes 2015
- 12/2016 - Modifications du règlement du Conseil communal

4ème séance : 10 octobre 2016

Préavis municipaux

- 11/2016 - *Traitements et indemnités des membres de la Municipalité pour la législature 2016-2021 (annulé par la Municipalité et remplacé par le préavis 19/2016)*

Adoption des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- 13/2016 – Autorisations générales pour la législature 2016-2021 (amendé)
- 14/2016 – Arrêté d'imposition pour l'année 2017 (amendé)
- 15/2016 – Cully-Gare/Bâtiment et parking souterrain BeL – Crédit complémentaire pour appels d'offres (amendé)
- 16/2016 – Chemin de Chauderon, Grandvaux – Assainissement des eaux usées et pluviales (amendé)
- 18/2016 – Bâtiments du patrimoine financier – Demande de crédit extra-budgétaire
- 19/2016 – Traitements et indemnités des membres de la Municipalité pour la législature 2016-2021 (amendé)

5ème séance : 9 décembre 2016

Préavis municipaux

Adoption des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- 17/2016 - Distribution de l'eau potable - Demande de crédit extra-budgétaire pour le compte 811.314.410 - entretien courant fuites
- 20/2016 - Plafond d'endettement et de cautionnement - Législature 2016-2021 (amendé)
- 21/2016 - Budget 2017

Elections et votations

Résultats des votations

Scrutin du 28 février 2016 - Election du Conseil communal

Taux de participation : 61.03%

No	Liste	Suffrages de parti	Siège obtenus
01	Parti socialiste et indépendants de gauche	25'326	12

Sont élus les candidats ayant le plus grand nombre de suffrages		
Rang	Nom - Prénom	Suffrages
1	SCHWAAB Jean-Christophe	1'057
2	BLANC Nicolas	837
3	LAVANCHY Christine	825
4	DENISART Jean-Luc	682
5	ARBEL Anouk	670
6	PORTA Nadège	650
7	AMMON-STAUDENMANN Annick	614
8	OSTORERO Chantal	569
9	FERET Rachèle	561
10	DEL COURT Pierre Yves	559
11	MARTI Urs	539
12	BRANDER MARTI Stéphanie	532

No	Liste	Suffrages de parti	Siège obtenus
02	BEL Action	55'683	26

Sont élus les candidats ayant le plus grand nombre de suffrages		
Rang	Nom - Prénom	Suffrages
1	CHOLLET Vincent	1'255
2	DUBOUX Blaise	1'242
3	BECH Raymond	1'188
4	POTTERAT Jacques	1'115
5	REGAMEY Lionel	1'076
6	MARENDAZ GUIGNET Evelyne	1'070
7	NOVERRAZ Marc-Henri	1'042
8	HILL Valérie	1'027
9	GAY Daniel	1'023
10	ESSEIVA Nathalie	1'016
11	REY Yvan	1'015
12	POTTERAT Nicolas	1'010
13	DE PALMA Lucie	998
14	GRANDCHAMP Pierre-Alain	996
15	TROLLIET Louis	952
16	HUMBERT Patrice	941
17	CUENOUD Nadia	934
18	CARDINAUX Mathieu	895

19	MAEDER Philippe	*891
20	ELLIS Thomas	*891
21	BACHMANN Caroline	888
22	BAEHLER Philippe	885
23	DUNANT Jean-Christophe	880
24	BAUMANN Patrick	874
25	PFEIFFER Nathalie	872
26	PACCAUD Johanne	863

No	Liste	Suffrages de parti	Siège obtenus
03	PLR-ICD Les libéraux-Radicaux et indépendants de centre droite	46'072	26

Sont élus les candidats ayant le plus grand nombre de suffrages		
Rang	Nom - Prénom	Suffrages
1	HUG Emmanuel	1'236
2	VOGEL Simon	1'123
3	JOLY Jacques	1'098
4	HAENNI Jean-Pierre	1'085
5	BAEHLER Raoul	1'030
6	GAILLARD Jean-René	1'022
7	PARISOD Roland	963
8	GROSS Florence	953
9	HAUERT Georges	944
10	PASQUINI Mario	922
11	FONTANNAZ Pierre-André	921
12	BERTHET Jeremy	906
13	GIDDEY François	894
14	BERTHET Laurent	892
15	RUFI Bernard	884
16	DUBOIS Salomon	874
17	MICOL Jean	869
18	GAUDIN Vivan	866
19	DEMIERRE Jean-Paul	864
20	SCHOPFER Marlyse	827
21	GROSS-FONJALLAZ Nicole	801
22	POTIN Jane	795

Scrutin du 28 février 2016 - Election de la Municipalité, 1^{er} tour

Taux de participation : 69.7%

Majorité absolue : 1'151

Sont élus

1	HAENNI	Jean-Pierre	1'256
2	BECH	Raymond	1'198
3	MARENDAZ-GUIGNET	Evelyne	1'164

Scrutin du 28 février 2016 - Votations fédérales

Taux de participation : 74.23%

Objets soumis au vote	Résultats						
	Rentrés	Blancs	Nuls	Valables	OUI	NON	%
01. Initiative populaire du 5 novembre 2012 «Pour le couple et la famille - Non à la pénalisation du mariage	2'484	51	0	2'433	970	1'463	72.74
02. Initiative populaire du 28 décembre 2012 «Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre)	2'517	24	0	2'493	609	1'884	73.70
03. Initiative populaire du 24 mars 2014 «Pas de spéculation sur les denrées alimentaire»	2'482	70	1	2'411	926	1'485	72.68
04. Modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (Réfection du tunnel routier du Gothard)	2'483	48	2	2'433	1'056	1'377	72.71

Scrutin du 20 mars 2016 - Election de la Municipalité, 2^{ème} tour (4 sièges)

Taux de participation : 49.17%

Sont élus

1	HAUERT Georges	997	55.24%
2	DEMIERRE Jean-Paul	945	52.35%
3	SCHWAAB Jean-Christophe	891	49.36%
4	GROSS Nicole	869	48.14%

Scrutin du 20 mars 2016 - Votation cantonale

RIE III – 3^{ème} Réforme de l'Imposition des Entreprises

Taux de participation : 49.96%

	Rentrés	Blancs	Nuls	Valables	OUI	NON
RIE III - 3 ^{ème} Réforme de l'Imposition des Entreprises	1'705	31	0	1'674	1'474	200

30 mars 2016 - Election du Syndic

Est élu tacitement : M. Jean-Pierre HAENNI

(Scrutin du 17 avril 2016 annulé)

Scrutin du 5 juin 2016 - Votations fédérales

Taux de participation : 58.31%

Objets soumis au vote	Résultats						
	Rentrés	Blancs	Nuls	Valables	OUI	NON	%
01. Initiative populaire du 30 mai 2013 «En faveur du service public »	1'982	61	0	1'921	460	1'461	58.19
02. Initiative populaire du 4 octobre 2013 « Pour un revenu de base inconditionnel »	1'981	19	0	1'962	403	1'559	58.16
03. Initiative populaire du 10 mars 2014 « Pour un financement équitable des transports »	1'981	45	0	1'936	353	1'583	58.16
04. Modification du 12 décembre 2014 de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA)	1'979	59	0	1'920	1'663	257	58.10
05. Modifications du 25 septembre 2015 sur la loi sur l'asile (LAsi)	1'979	45	0	1'934	1'527	407	58.10

Scrutin du 25 septembre 2016 - Votations fédérales

Taux de participation : 53.49%

Objets soumis au vote	Résultats						
	Rentrés	Blancs	Nuls	Valables	OUI	NON	%
01. L'initiative populaire « Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte) »	1'816	43	0	1'773	788	985	53.26
02. L'initiative populaire « AVSplus » pour une AVS forte »	1'820	34	0	1'786	809	977	53.37
03. Initiative populaire du 10 mars 2014 « Pour la loi fédérale sur le renseignement (Lrens) »	1'819	65	0	1'754	1'360	394	53.34

Scrutin du 27 novembre 2016 - Votation fédérale

Taux de participation : 59.02%

Objet soumis au vote	Résultats					
	Rentrés	Blancs	Nuls	Valables	OUI	NON
L'initiative populaire « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative « Sortir du nucléaire ») »	2'019	17	2	2'000	1'077	923

Municipalité, législature 2011-2016

du 1^{er} janvier au 30 juin 2016

<p>Administration générale, personnel et urbanisme Max Graf, Syndic <i>Remplaçant</i> <i>Jean-Pierre Haenni</i></p>	<p>Administration générale, Greffes municipal, Office de la population, Archives communales, Ressources humaines, Aménagement du territoire, Urbanisme, Objectifs à 5 ans et plus</p>
<p>Finances, travaux et infrastructures Jean-Pierre Haenni, Vice-syndic <i>Remplaçante</i> <i>Nicole Gross</i></p>	<p>Finances, Bureau technique, Travaux publics, Infrastructures, routes, Chemins, eaux, cours d'eaux</p>
<p>Protection de la population, affaires sociales et assainissement Patrick Chollet <i>Remplaçant</i> <i>Georges Hauert</i></p>	<p>Protection civile, Défense incendie, Affaires sociales, Santé, cultes, Services industriels, Assainissement, Eclairage public</p>
<p>Sécurité, promotion économique et tourisme Jean-Paul Demierre <i>Remplaçant</i> <i>Yves Kazemi</i></p>	<p>Police, Police du commerce, Manifestations, Promotion économique, Tourisme, Sports, Sociétés locales, Ports</p>
<p>Voirie, domaines viticoles et espaces verts Nicole Gross <i>Remplaçant</i> <i>Jean-Pierre Haenni</i></p>	<p>Voirie, Domaines viticoles, Caves, Améliorations foncières, Lavaux UNESCO, Espaces verts, Plages et bains, cimetières</p>
<p>Police des constructions, bâtiments et forêts Georges Hauert <i>Remplaçant</i> <i>Patrick Chollet</i></p>	<p>Police des constructions, Bâtiments, Églises et temples, Gérançes, Conciergeries, Locations de salles, Forêts, Domaines agricoles</p>
<p>Écoles, culture et développement durable Yves Kazemi <i>Remplaçant</i> <i>Jean-Paul Demierre</i></p>	<p>Ecoles, Accueil pré- et parascolaire, Culture, Bibliothèque, Communication, Informatique et internet, Agenda 21, Transports et mobilité</p>

Municipalité (législature 2016 – 2021)

dès le 1^{er} juillet 2016

Composition et organisation



Administration générale et finances

M. Jean-Pierre Haenni, Syndic

(suppléant : M. Raymond Bech)

Greffe municipal

Finances

Office de la population

Ressources humaines

Archives

Représentations



Ecoles, tourisme et assainissement

M. Raymond Bech, Municipal

(suppléant : M. Jean Christophe Schwaab)

Ecoles

Accueil pré-et parascolaire

Promotion économique

Tourisme

Culture

Déchets

Eaux usées



Sécurité, manifestations et sports

M. Jean-Paul Demierre, Municipal

(suppléante : Mme Nicole Gross)

Police

Police du commerce

Manifestations

Sports

Sociétés locales

Protection civile

Défense incendie



Voirie, domaines viticoles et espaces verts
Mme Nicole Gross, Vice-Syndique
(suppléant : M. Jean-Paul Demierre)

Voirie	Espaces verts
Domaines viticoles	Cimetières
Caves	Plages
Améliorations foncières	Ports et radiers
Lavaux Unesco	



Police des constructions, bâtiments, et forêts
M. Georges Hauert, Municipal
(suppléante : Mme Evelyne Marendaz Guignet)

Police des constructions	Conciergerie
Bâtiments	Locations de salles
Eglises et temples	Forêts
Gérances	Domaine agricole



Urbanisme, transports et communication
Mme Evelyne Marendaz Guignet, Municipale
(suppléant : M. Georges Hauert)

Urbanisme	Communication
Transports	Cultes
Mobilité	Bibliothèque
Agenda 21	



Affaires sociales, travaux et infrastructures
M. Jean-Christophe Schwaab, Municipal
(suppléant : M. Jean-Pierre Haenni)

Affaires sociales	Travaux
Santé	Eau potable
Eclairage public	Informatique et internet

Séances

La Constitution vaudoise du 14 avril 2003 fixe la durée d'une législature à cinq ans, s'achevant au 30 juin. Ceci implique que les membres de la Municipalité nouvellement élus répondent de la gestion de leurs prédécesseurs s'agissant du dernier semestre de la législature précédente.

Au cours de l'année 2016, la Municipalité a tenu 43 séances ordinaires, la première le 11 janvier et la dernière le 19 décembre. La Municipalité siège le lundi matin. Aucune séance extraordinaire ni extra muros n'a eu lieu. 21 préavis ont été adoptés et ensuite transmis au Conseil communal.

La Municipalité a rencontré l'ensemble des collaborateurs communaux à deux reprises, soit le 27 mai lors de la sortie annuelle au cours de laquelle une initiation à la dégustation de vin a été organisée, suivie par un dîner sur le bateau « belle époque » La Suisse, et le 15 décembre, à l'occasion de l'apéritif de fin d'année lors duquel le bilan de l'année écoulée a été présenté.

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES



M. Jean-Pierre Haenni
Syndic

Greffe municipal

Missions du secteur

- Organiser le traitement des affaires par la Municipalité
- Cordonner les activités transversales

Manifestations officielles et réceptions

Le Greffe municipal a participé avec enthousiasme à l'organisation des manifestations suivantes :

- Inauguration de la ligne TL 67
- Réception des nouveaux habitants, des nouveaux citoyens, des naturalisés et des nouveaux électeurs étrangers
- 5^{ème} mise des vins des domaines communaux (millésime 2015)
- Repas des aînés
- Cérémonie marquant l'entrée en fonction du Préfet du district de Lavaux-Oron, M. Daniel Flotron, et le départ de son prédécesseur, M. Jean-François Croset
- Souscription des vins communaux aux Ruvines
- Installation des nouvelles Autorités
- Fête nationale Suisse à Cully
- Les Rencontres de l'Avent

Anniversaires

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, onze nonagénaires et une centenaire ont reçu la visite d'une délégation municipale ainsi que les cadeaux d'usage.

Naturalisations

Naturalisés en 2016 : 14

Au 31 décembre 2016, l'état des dossiers de naturalisation se présentait comme suit :

Nombre de dossiers : 14

dont :

- 6 en attente du rapport de l'APOL
- 2 en attente du décret cantonal
- 6 en attente d'assermentation

répartis par catégories :

- 13 naturalisations ordinaires
- 1 naturalisation cantonale facilitée pour les étrangers nés en Suisse (Art. 25 LDCV)
- 1 naturalisation vaudoise facilitée art. 30, en attente (dossier 2013)

provenance des candidats :

- 20 Europe (UE)
- 2 Europe de l'Est
- 1 Amérique du Nord

Chargée d'auditionner les candidats à la naturalisation ordinaire, la Commission municipale des naturalisations s'est réunie à trois reprises en 2016. La Municipalité se fonde ensuite sur le préavis de la Commission pour décider de l'octroi, ou non, de la promesse de bourgeoisie.

Plan de classement

En début d'année 2016, le greffe a mis en vigueur un nouveau plan de classement général destiné à l'ensemble des services communaux. A cet effet, un guide pratique pour la gestion et la conservation des documents papier et électronique a été élaboré.

Inspection préfectorale

M. Daniel Flotron, préfet du district de Lavaux-Oron, entré en fonction le 1^{er} mai 2016, a procédé à la traditionnelle inspection le 15 novembre 2016. Il a trouvé nos différents registres parfaitement tenus. Pour l'occasion, nous étions jumelés aux Autorités de la commune de Maraçon.

Finances

Missions du secteur

- Coordonner l'élaboration et finaliser le budget annuel
- Assurer le suivi du budget (reporting/controlling)
- Tenir les divers modules comptables de la commune (créanciers, débiteurs, etc.)
- Procéder au bouclage et à l'établissement des comptes annuels
- Fournir les éléments financiers nécessaires aux décisions de la Municipalité
- Gestion comptable et financière de l'ASCL (Association Scolaire Centre Lavaux) et de l'ORPC Lavaux (Protection civile de Lavaux)
- Gestion des aspects bancaires et des acomptes du SDIS Cœur de Lavaux

Le service des finances en quelques chiffres pour l'année 2016 :

- 3.1 équivalents plein-temps (EPT) au 31 décembre, sous la forme d'une collaboratrice à 60%, une à 70%, une à 80% et un collaborateur à temps complet.
- Formation continue, avec notamment des cours de développement personnel suivis pendant l'année et toujours le suivi du MCH2 (modèle comptable harmonisé 2).
- La gestion de plus de 5'000 factures fournisseurs (comptabilisation, paiement).
- L'envoi de plus de 14'000 factures (eau-épuration, impôt foncier, taxe déchets, loyers, locations de salles, utilisation du domaine public, taxes de raccordement, vente de vin, taxes de séjour, etc.).
- La tenue de la comptabilité de la Protection civile de Lavaux et ses 400 pièces comptables, ainsi que l'élaboration du budget.
- L'amélioration de la gestion comptable et financière (comptes, budget, gestion de la dette, etc.) de l'ASCL, à savoir plus de 1'000 pièces comptables ; ainsi que la totalité des facturations de l'association (accueil, camps, écolages, etc.), soit plus de 1'000 factures envoyées.
- Son activité de « banque » (avances de fonds, gestion des acomptes et décomptes, etc.) pour le compte du SDIS Cœur de Lavaux.

Les tâches liées à l'ASCL occupent maintenant un 0.35 EPT. En effet, la décision de facturer via le système comptable la totalité des prestations (accueil, camps, écolages, journées à ski) permet un suivi et un contrôle efficace de ces éléments, mais demande aussi un investissement en ressources humaines. Par ailleurs, le boursier s'occupe de gérer les aspects du financement de la construction du collège du Verney. Toutes les prestations effectuées par le service des

finances sont refacturées à l'ASCL à hauteur de CHF 40'000 par année.

La gestion des débiteurs constitue malheureusement encore une tâche lourde et chronophage qui demande l'emploi d'un 0.5 EPT. Si les factures n'ont pas été mieux honorées dans les délais en 2016 que les années précédentes, nous constatons cependant une légère baisse des mises en poursuites, comme ce fût le cas en 2015. Nous y voyons les effets du travail entrepris

depuis 2013, à savoir de suivre de manière régulière et disciplinée nos débiteurs.

En effet, si le service des finances est toujours ouvert à trouver des solutions raisonnables avec les citoyens et débiteurs qui prennent la peine de le contacter avant les procédures de recouvrement, il convient également de gérer avec rigueur ce domaine délicat. Il en va de l'équité de traitement entre débiteurs et de la

sauvegarde des intérêts de la commune. Rappelons que le service des finances traite l'ensemble des procédures de contentieux (rappels, sommations, poursuites « classiques » et poursuites en réalisation de gage immobilier, mainlevée à l'opposition, etc.). Seuls quelques rares cas (aucun en 2016) spécifiques font l'objet d'une collaboration avec un agent d'affaires spécialisé dans ce domaine.

En chiffres, nous avons eu pour 2016 :

- Environ 2'500 rappels et sommations.
- Près de 20% des factures ne sont pas payées sans au moins un rappel.
- Plus de 120 poursuites engagées durant l'année.

Il va sans dire que ces procédures ont un coût non négligeable pour la collectivité. C'est pourquoi le service des finances tient spécialement à remercier la grande majorité des citoyens et débiteurs qui respectent les échéances et les modalités de paiement.

Le domaine des finances communales est toujours en perpétuelle mutation. Les procédures ne cessent de se complexifier, que ce soit au niveau de l'application de nouveaux règlements, de la TVA, des règles imposées par l'Etat, etc. C'est ce qui en fait un domaine passionnant et diversifié mais qui demande également des compétences et connaissances spécifiques qu'il convient de maintenir à jour et de stimuler. Dans un monde où les aspects financiers sont tellement importants, il est indispensable de consolider nos outils de pilotage. Le service des finances n'est plus seulement le « service comptable » mais devient surtout le service qui donne de l'information financière aux décideurs. Et cette tendance s'accroîtra au fil des ans, notamment avec le passage au nouveau modèle comptable harmonisé « MCH2 », et ses exigences accrues en matière de présentation des comptes et de ses annexes. Les divers reportings mis régulièrement à disposition de la

Municipalité lui permettent déjà d'avoir un suivi des principaux éléments financiers, tels que par exemple, l'évaluation des recettes fiscales, le suivi des dépenses d'investissements ou encore la projection de la trésorerie. Ces éléments devront continuer à se développer afin de permettre à la Municipalité de prendre les mesures qu'elle jugera nécessaires pour rétablir l'équilibre budgétaire actuellement déficitaire.

La gestion de la dette revêt une importance et une attention toute particulière. Les importants investissements à venir vont devoir être financés de manière raisonnée. En effet, choisir les meilleures conditions du marché est nécessaire afin de limiter autant que possible la charge des intérêts passifs. Pour chaque emprunt (renouvellement ou nouvel emprunt), le service des finances procède donc par appel d'offres, la décision finale étant du ressort de la Municipalité.

L'année 2016 a surtout été cruciale en matière informatique. En effet, le projet de changement des logiciels métiers est entré dans sa phase de réalisation. Ce sont donc des centaines d'heures qui sont et seront encore nécessaires pour choisir, tester,

valider, se former et donc pouvoir, en finalité, utiliser nos nouveaux outils.

L'exercice 2016 est le dernier avec les programmes de la société Ofisa. A partir de 2017, les programmes (NEST et PROCONCEPT) de notre nouveau partenaire Prime entrent en action. Force est de constater que ce changement constitue une tâche certes passionnante, mais très lourde pour une petite équipe. En effet, en plus de devoir assumer cette migration, il est toujours indispensable d'être en mesure d'effectuer les tâches courantes (gestion des créanciers, des débiteurs, comptabilité générale, bouclage des comptes, etc.). Si l'année 2016 a donc été lourde dans ce domaine, ce sera néanmoins en 2017 que la charge de travail sera la plus conséquente. En effet, il conviendra de réellement passer sur ces nouveaux outils et être en mesure d'effectuer rapidement les opérations comptables et financières indispensables à la bonne marche de la commune (paiement des factures et facturations des prestations, taxes, etc.). Il faudra une année entière (donc jusqu'au bouclage 2017, effectué début 2018) pour pouvoir digérer et maîtriser les fonctionnalités de ces nouveaux programmes. Par la suite, il sera possible d'améliorer nos processus afin de moderniser notre mode de travail et produire des éléments de controlling plus performants.

En conclusion, au sujet de cette migration informatique, nous pouvons dire que les relations avec notre nouveau prestataire Prime se passent très bien, malgré une charge de travail plus élevée que ce que nous imaginions pour le service des finances. L'appui d'un chef de projet s'est avéré une riche idée et son aide sera encore nécessaire jusqu'à la finalisation du projet. Par contre, la mise en place d'une gestion électronique des documents (GED)

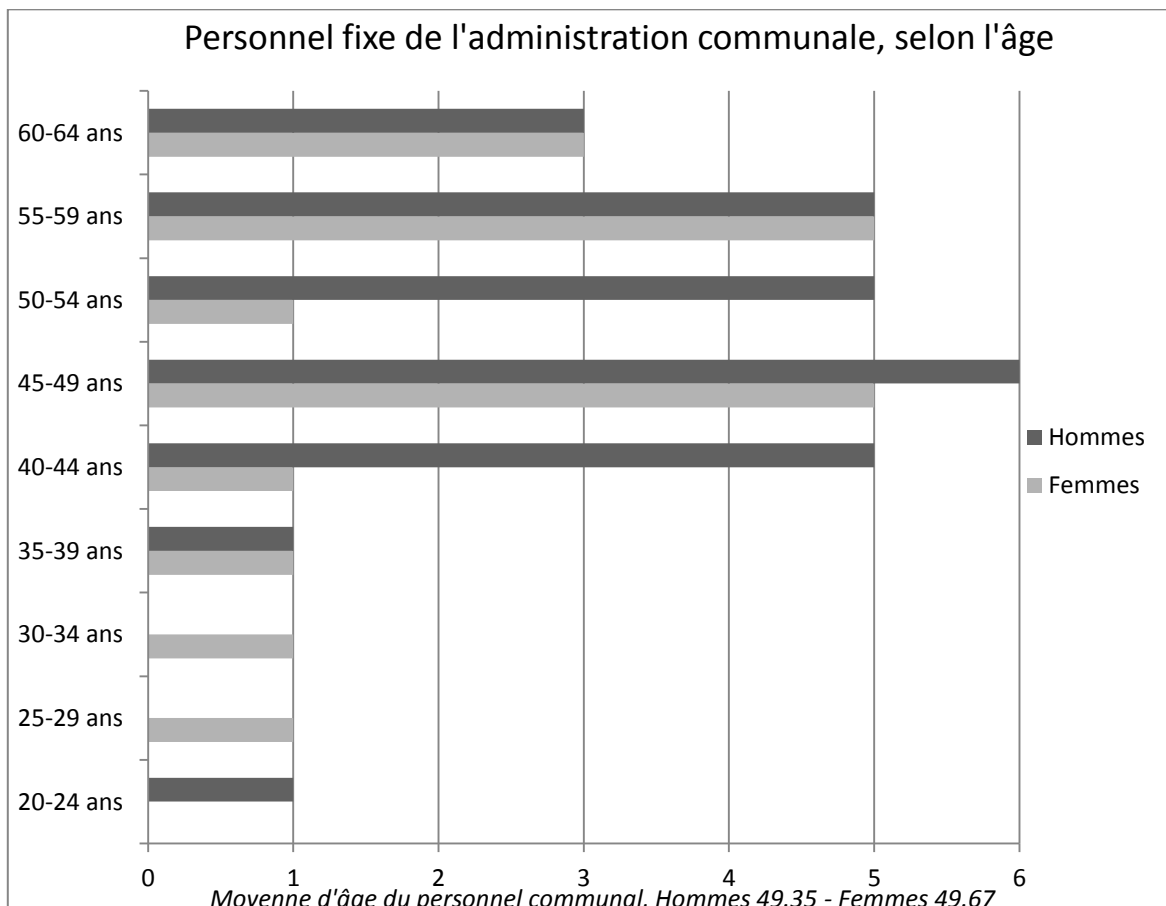
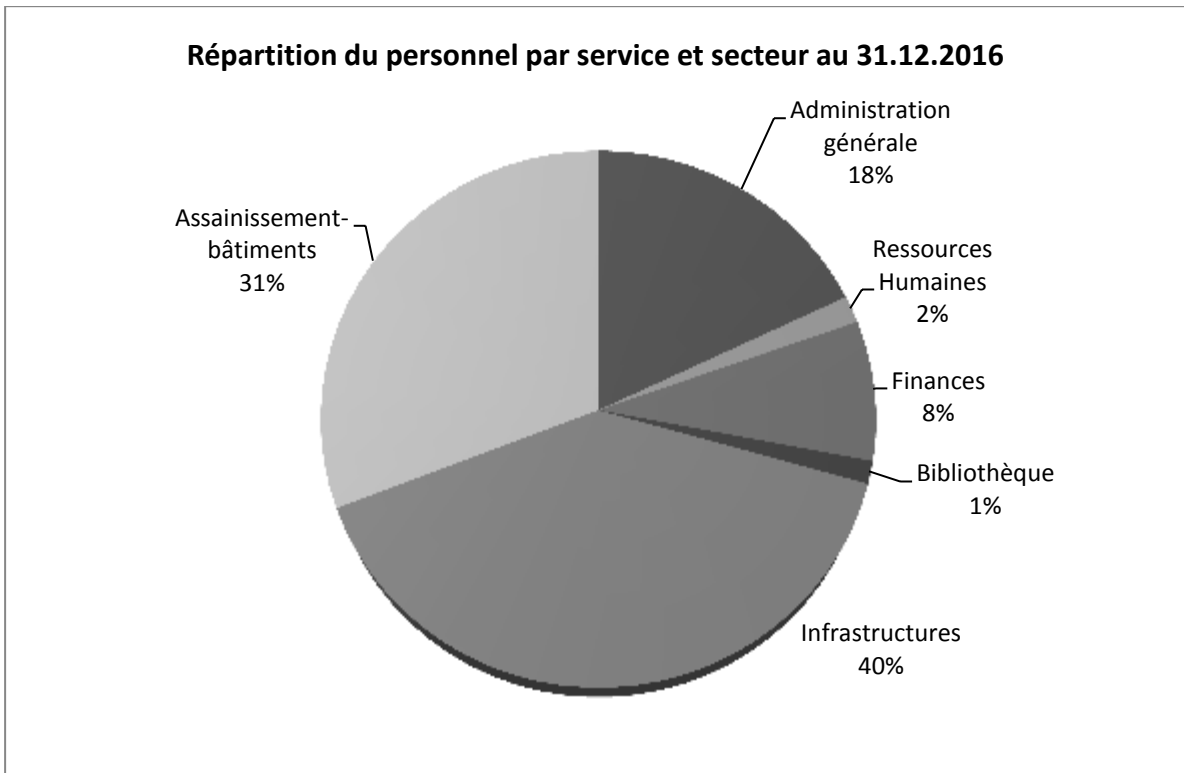
ne se fera pas dans l'immédiat, ceci pour des raisons de coûts et de ressources.

A l'heure d'écrire ces lignes, les comptes 2016 ne sont pas encore totalement définitifs. Nous vous renvoyons donc à la brochure des comptes, laquelle vous donnera tous les éléments financiers et comptables nécessaires. En résumé, l'exercice se solde par un déficit de l'ordre de CHF 1.5 million et surtout par une marge d'autofinancement négative d'environ CHF 210'000.-. Ceci s'explique par des recettes fiscales sur les personnes physiques (impôt sur le revenu et sur la fortune) nettement en-dessous du budget. Malgré une excellente maîtrise des charges de fonctionnement, le résultat est mauvais pour la deuxième année de suite. Quant aux investissements nets de l'année, ils se montent à CHF 5 millions.

Le principal souci est notre marge d'autofinancement trop faible en regard de nos importants investissements à venir. Une marge d'autofinancement négative signifie même que la commune n'a pas été en mesure de financer son ménage courant, et ceci pour le deuxième exercice consécutif. Il conviendra donc à la Municipalité de trouver des solutions adaptées à la situation.

Le service des finances tient enfin à remercier tous les services de la commune avec lesquels il entretient d'excellentes relations, ainsi qu'avec l'ensemble de la Municipalité et en particulier son ministre et Syndic, Monsieur Jean-Pierre Haenni, pour la confiance mutuelle et l'esprit constructif de chacun.

Ressources Humaines



Au 31 décembre 2016, l'effectif de notre personnel communal fixe exprimé en EPT (équivalent plein temps) est de 36.75 pour 44 personnes.

Durant l'année 2016, nous avons accueilli deux nouveaux collaborateurs dans les services administration générale et infrastructures. Nous avons également conclu un contrat à durée déterminée dans le service des infrastructures. Nous avons adapté les taux d'activité de deux personnes et effectué une promotion interne. Enfin, deux collaborateurs ont quitté notre administration communale.

Outre le personnel communal fixe, nous avons également du personnel auxiliaire, représentant un total de 3.3 EPT. Ces personnes interviennent sur appel et en fonction de la demande, mais ont toutefois un nombre annuel d'heures maximum délimité. Il s'agit de personnel travaillant principalement dans le secteur de la conciergerie et pour nos archives. L'année 2016 a enregistré plusieurs départs et arrivées dans le personnel auxiliaire. En période estivale, nous avons engagé des auxiliaires d'été pour les secteurs de la conciergerie (nettoyage des collèges) et de l'entretien du domaine public.

Secteur assainissement des eaux et des déchets

L'effectif du personnel en EPT a été temporairement réduit par rapport à l'année précédente. En effet, à la suite de l'engagement d'un chef de service en fin d'année 2015, nous nous sommes accordés un délai de réflexion pour lui permettre d'une part d'analyser les besoins et les attentes sur le réseau d'assainissement des eaux et,

d'autre part, de mettre en place une politique de gestion des déchets.

En 2017, nous aurons une meilleure vision du secteur et nous adapterons les ressources humaines conformément aux objectifs stratégiques

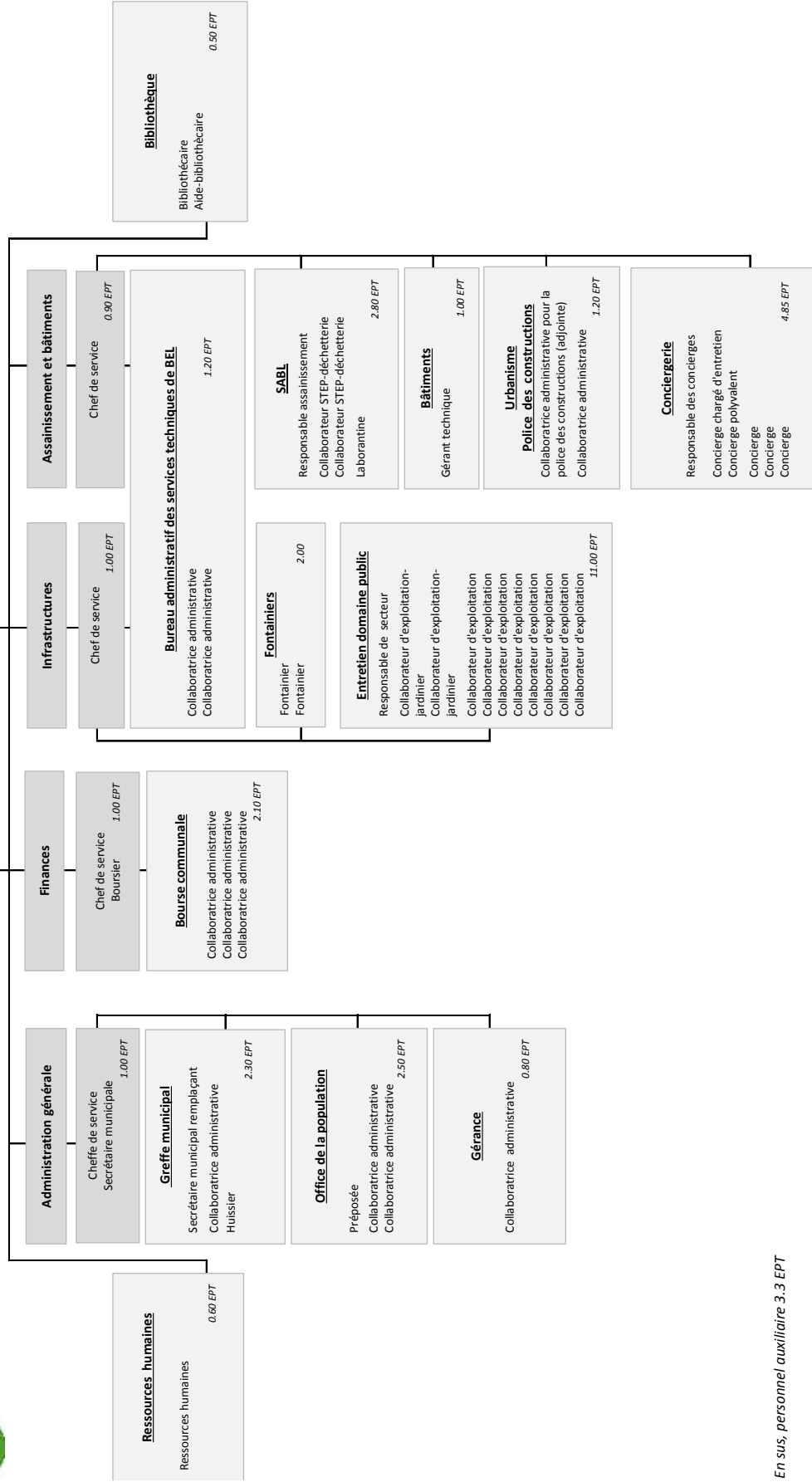
Formations 2016

Nos collaborateurs ont suivi les formations suivantes :

- Cours de perfectionnement pour les fontainiers
- Signalisation des chantiers
- Gestion des déchets spéciaux des ménages
- Sensibilisation incendie et protection incendie en collaboration avec l'ECA
- Informatique – logiciels bureautiques et programmes spécifiques
- Cours de langues
- Règles de correspondance
- Efficacité personnelle
- Communication et relations
- Cours formation AVSM
- Cours spécialisés pour l'office de la population



MUNICIPALITE



En sus, personnel auxiliaire 3.3 EPT

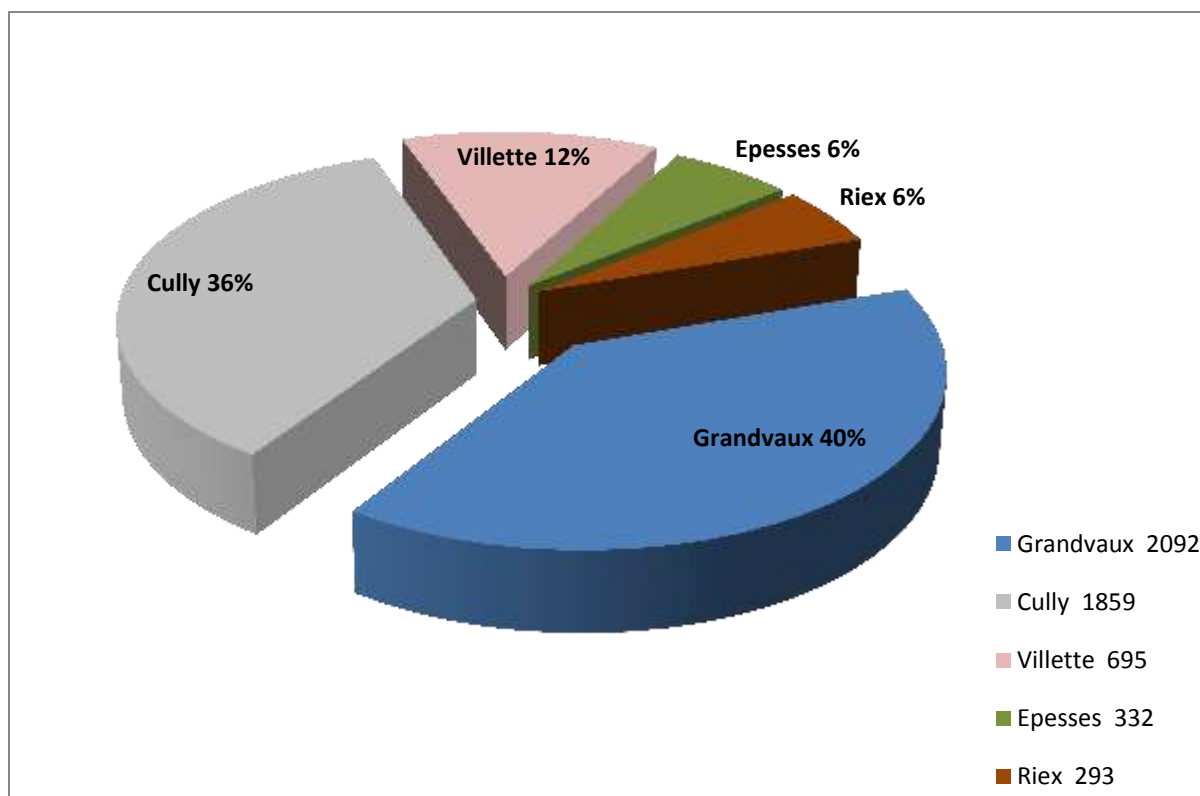
Office de la Population

Missions du secteur

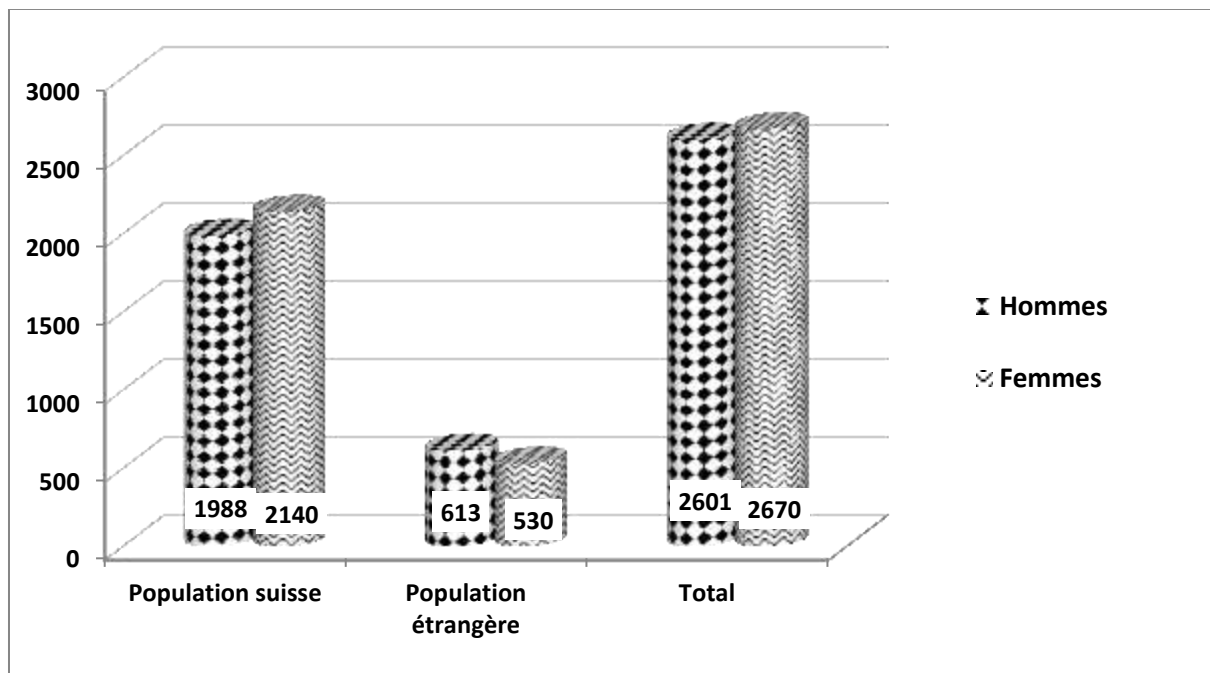
- Enregistrer les arrivées, les départs et les changements d'adresse des habitants
- Fournir aux administrations publiques suisses les données nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches
- Répondre à l'ensemble des demandes administratives des citoyens et orienter ces derniers auprès du service approprié en cas de requête spécifique

Statistiques

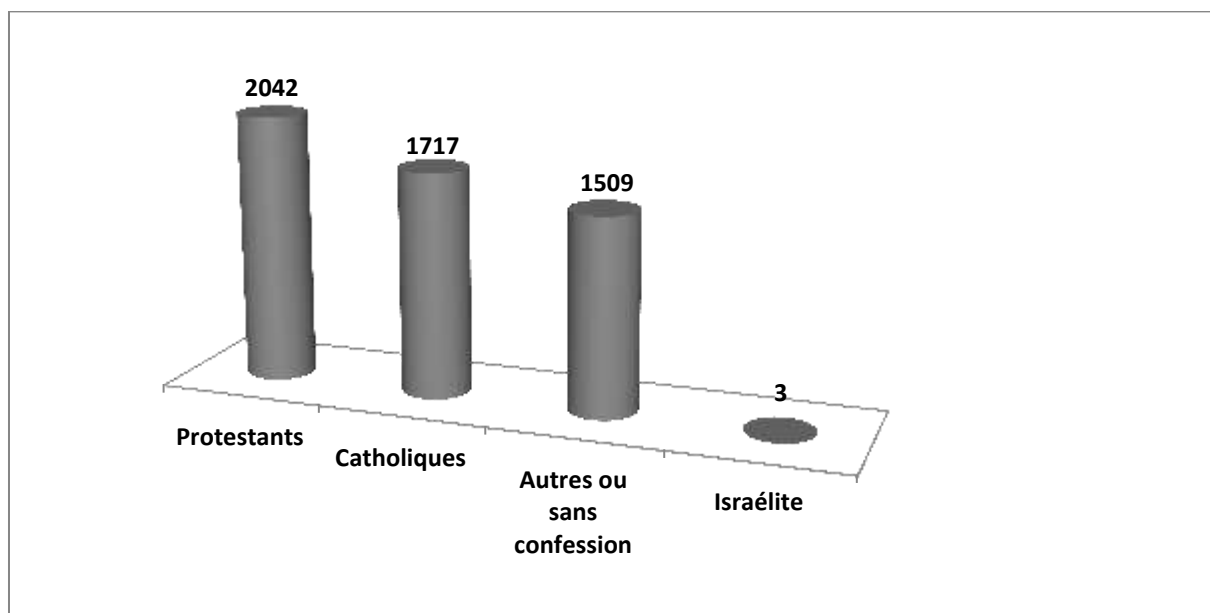
Au 31 décembre 2016, la population résidente de Bourg-en-Lavaux s'élevait à 5271 habitants et était répartie de la manière suivante :



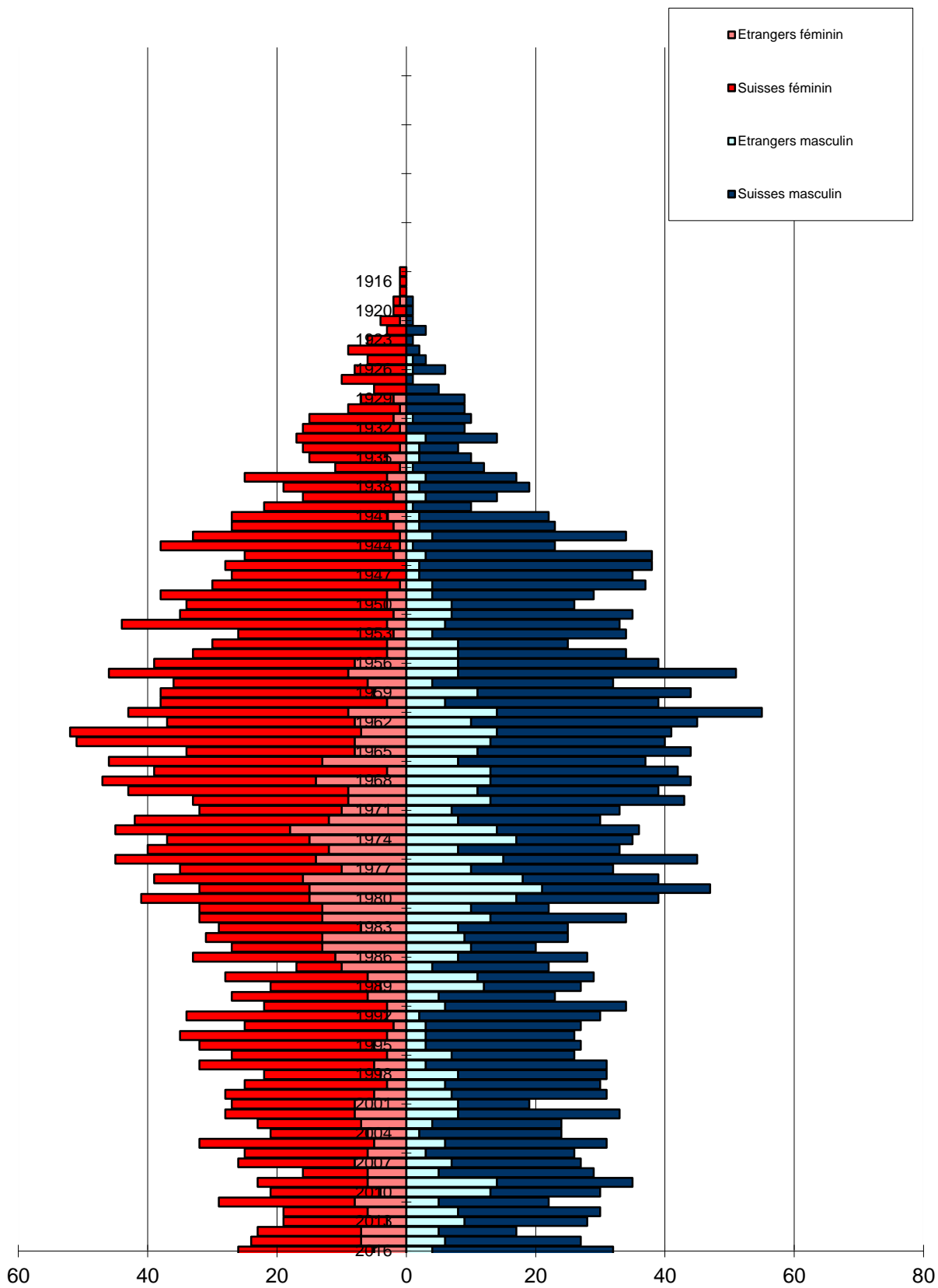
La population était composée ainsi :



Les différentes confessions se répartissent de la façon suivante :



Pyramide des âges



Statistiques des mutations

Durant l'année, nous avons effectué un total de 1'851 mutations, dont 505 concernant une arrivée, un retour ou un changement d'adresse et 639 départs.

Naissances

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le carnet rose mentionne la naissance de :

Abdel-Hamid Zayd	Fonjallaz Edoardo	Manov Léonard
Allet Nayeli	Forte Quentin	Meireles Amelia
Avendano Mc Grail Piper	Frioud Kylian	Nagy Alexis
Bergdahl Eva	Fustier Julie	Nicod Arthur
Bioret Léon	Fustier Timothé	Nocentini Noam
Boillet Valentin	Gagnon Elly	Ostertag Eline
Bonard Louise	Gillabert Noa	Pagán Meneses Aitana
Bonjour Zacharie	Godelle Stavros	Pfeiffer Monica
Borlat Louise	Gomez Sara	Rebelo Gaïa
Braga Barroso Lopes	Grünberg Florent	Riccini Kilian
Ethan	Gschwend Adrien	Rossi Nicolas
Bugnon Mathilde	Gschwend Clémentine	Ruzicka Nolan
Bürli Eloïse	Gygax Marceau	Schaffter Robin
Campanella Ilenia	Haefeli Eldin	Schläppi Yaëlle
Cavin Anaëlle	Haller Parys	Schubert Camille
Cuénoud Mattias	Hauert Zoé	Stettler Oscar
Dauphin Alexis	Hernandez Ivan	van Otterlo Ike
Djadjovski Eva	Hiroz Simon	Vité Joshua
Dutoit Elias	Jacot-Descombes Nélia	Walsky Finn
Elbaz Athénaïs	Junoy Fernando	Wenger Miléna
Fasel Sofia	Lacoin Ilario	

Nécrologie

Nous avons eu le regret de perdre :

Baglione Giorgio	Geyer Michod Christine	Parisod Gabrielle
Bastian Marie Madeleine	Gorgerat Georgette	Parolini Jean-Jacques
Beltrami Dinette	Guex Eliane	Pellet Yves
Berger Richard	Jeanmonod Odette	Pernet Micheline
Bovard Andrée	Lutz Mireille	Rosset Pascal
Bron Ida	Manigley Jean-François	Rouge Jean-François
Chaubert Albert	Martig Monique	Sulmoni Marcel
Chenuz Gilbert	Mathe Hervé	Uffer Yolande
Cuénoud Robert	Merz Suzanne	Vanni-Caretti Anna
Doxat Frédy	Milliquet Pierre	Vogel Charlotte
Fatio Charles	Niklaus Pierre	
Gex André	Noverraz Claude	

Archives communales

Missions du secteur

- Elaboration du plan d'archivage
- Gestion des archives communales récentes et historiques

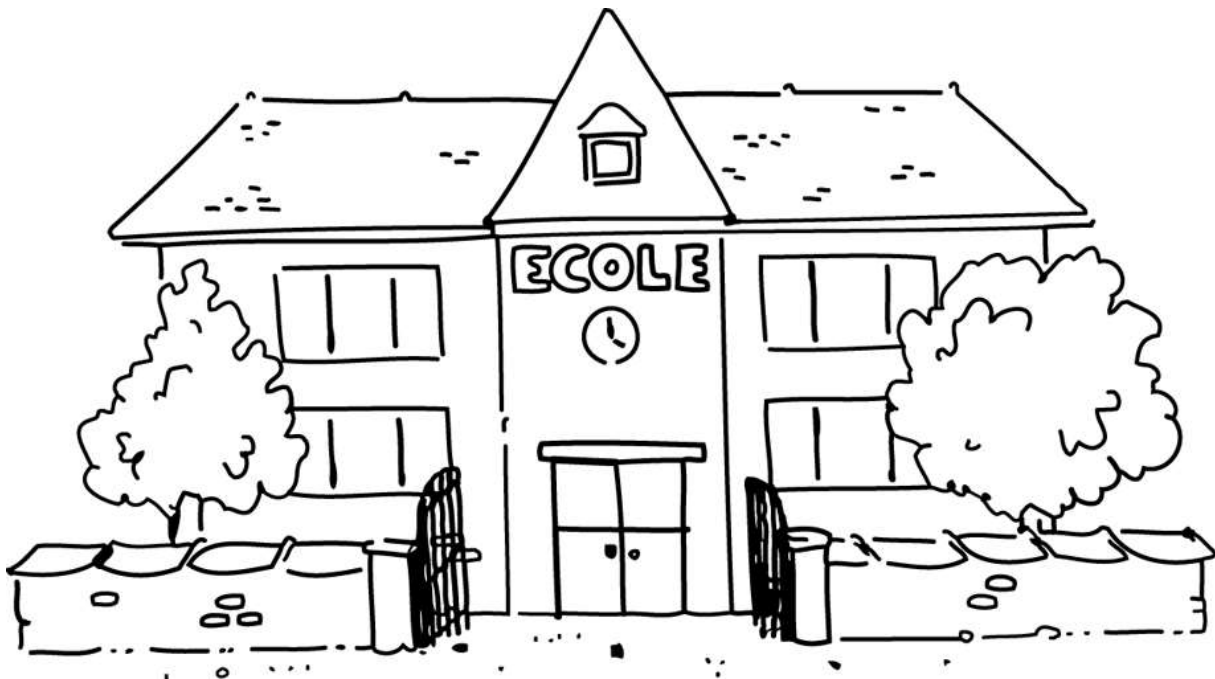
Les archives des anciennes communes de Villette, Cully, Epesses et Riex sont gérées par trois personnes qui continuent à épurer, trier et classer les documents à conserver.

Une tâche importante consiste à répondre aux diverses sollicitations de l'administration de Bourg-en-Lavaux, particulièrement dans le domaine de la police des constructions, ainsi qu'aux demandes provenant de particuliers. Certaines demandes doivent au préalable être agréées par la Municipalité.

Dans le cadre de ses recherches, l'archiviste est aussi appelé à retrouver des éléments et faits marquants de la vie communale à l'occasion de réceptions et autres manifestations liées au passé, proche ou lointain.

Par ailleurs, nous rappelons que l'étude pilotée par les archives cantonales dans le cadre de la mise en place de la structure de « Panorama 2 », dont il est fait état dans les rapports précédents est maintenant opérationnelle. On rappelle que la priorité a été axée sur une interface de saisie en ligne des inventaires des archives communales en fonction des normes actuelles. La base de données deviendra la collection de référence de ces inventaires.

ECOLES, TOURISME ET ASSAINISSEMENT



M. Raymond Bech
Municipal

Ecoles

Association Scolaire Centre Lavaux (ASCL)

Collège secondaire du Verney

93 élèves de la commune ont rejoint à la rentrée 2016/2017 le complexe provisoire du collège secondaire du Verney pour la dernière année de transition avant l'inauguration des nouveaux bâtiments. La construction du nouveau complexe a été au cœur des préoccupations des autorités de l'ASCL. Les pavillons provisoires installés se sont avérés très fonctionnels et confortables et tant les élèves que le personnel enseignant ont adopté les lieux à leur entière satisfaction.

Grâce à l'excellente collaboration entre le bureau d'architectes ARR, la direction de chantier PUMA Constructions et le comité de pilotage de l'ASCL, la construction du

nouveau collège s'est poursuivie sans complications et tant le budget de 37,2 millions que les délais de construction seront respectés. Les procédures complexes d'adjudication des travaux et des prestations de service par marchés publics ont donné lieu à de très nombreuses séances du comité de pilotage qui se poursuivront encore au premier trimestre 2017. Les autorités se réjouissent de la prochaine inauguration des lieux, fixée au 29 juin 2017. Ce sont environ 150 élèves de Bourg-en-Lavaux qui seront accueillis à la rentrée 2017, dans un espace moderne, aéré et doté de toutes les facilités d'accueil et d'enseignement.

Regroupement scolaire primaire de Bourg-en-Lavaux

L'étude structurelle et technique commandée par la Municipalité a fait l'objet de plusieurs discussions avec le bureau mandaté à cet effet et a été finalisée début 2017. Cette étude dote la commune d'une vision à long

terme. L'analyse entreprise sera affinée avec les partenaires concernés, ce qui permettra à la commune de planifier et d'adapter les besoins d'infrastructure pour les 30 prochaines années.

Accueil pré-et parascolaire

En 2016, l'Association Piccolino a pris le statut de fondation, structure juridique plus adaptée à ses besoins et ses missions. Forte d'une capacité d'accueil de 66 places pour le préscolaire (jusqu'à 4 ans) et de 138 places pour le parascolaire (cycle primaire), la motivation et l'excellence du travail de toute l'équipe de Piccolino a permis d'accroître la fréquentation des unités d'accueil avec un taux moyen d'utilisation de

l'ordre de 70 %. Grâce à l'engagement sans relâche des professionnels et du comité de la Fondation, les coûts à la charge de la commune ont pu être maîtrisés, et sont restés en-deçà du budget voté pour 2016 (CHF 458'000.- dans le préscolaire pour un budget de CHF 592'000.-, CHF 263'000.- dans le parascolaire pour un budget de CHF 415'000.-) ce qui a permis de compléter le fonds de réserve créé au bilan à son

maximum de CHF 500'000.- décidé par le Conseil communal.

Près de cent enfants sont inscrits à la garderie de Lavaux au 1^{er} août 2016, tandis que les quatre lieux d'accueil parascolaire de la Capite, du Foyer des Ruvines, du Chat Perché et de la buvette du terrain des Ruvines ont pu compter sur près de 220

élèves inscrits. Ce succès est encore complété par l'apport complémentaire essentiel fourni par toute l'équipe de la garderie de l'Association Arc-en-Ciel et de l'accueil de midi du complexe provisoire du Verney pour les élèves secondaires de Bourg-en-Lavaux. Que tous et toutes soient chaleureusement remerciés de leur engagement.

Tourisme et promotion économique

Située au cœur de notre région inscrite au Patrimoine Mondial de l'Unesco, notre commune est très prisée par les visiteurs de tous les horizons. Grâce aux initiatives des acteurs et partenaires du secteur (Lavaux Patrimoine mondial, l'Association LABEL, Vevey-Montreux Tourisme et les événements organisés par les nombreuses sociétés locales et les associations des caveaux de nos villages), l'année 2016 a été très riche en manifestations variées.

36'881 nuitées (sans les séjours au camping de Moratel) ont été enregistrées dans les établissements hôteliers et parahôteliers de la commune, en augmentation de près de 15 % par rapport à l'année précédente. Financée par la commune et les hôteliers, la *Lavaux Transport Card* a été très appréciée de nos visiteurs en leur permettant de bénéficier de la gratuité des transports publics de Villeneuve à St-Sulpice.

Le Lavaux Express, petit train des vignes, a connu également un succès remarquable, grâce notamment à l'augmentation des courses spéciales et au dynamisme du comité, des guides, des conducteurs et la bonne collaboration avec les caveaux des vigneronns locaux. La contribution communale s'est élevée à CHF 17'500.-.

Le marché du dimanche matin, organisé sur la place d'Armes à Cully par l'Association LABEL, a connu un développement réjouissant, et constitue désormais un important point de rencontre pour les habitants de la commune et les visiteurs dominicaux.

Culture

L'activité culturelle à Bourg-en-Lavaux est particulièrement riche et variée. Elle contribue dans une large mesure également au rayonnement de la commune et à la vie sociale et économique locale.

Outre les événements phares organisés sur le territoire de Bourg-en-Lavaux, soit le Cully

Jazz, que la commune soutient pour un montant évalué à environ CHF 200'000.- (apports directs et indirects), et le Lavaux Classic (contribution communale d'environ CHF 26'000.-), la Municipalité a poursuivi sa politique de soutien aux activités socio-culturelles organisées par les sociétés locales et autres organismes du secteur.

Grâce au succès des spectacles organisés par la Commission culturelle, que la Municipalité remercie pour la qualité de ses choix et son engagement, un fonds culturel de CHF 12'000.- a pu être constitué, et permettra d'assurer à long terme le soutien communal aux projets culturels organisés dans la commune.

A relever également le succès de la première édition des Rencontres de l'Avent, organisée sous l'égide de l'Association

LABEL et à l'initiative de deux habitants de la commune. Ces soirées ont permis de belles rencontres entre les habitants de la commune. La Municipalité en a financé la mise sur pied à raison de CHF 9'000.- (répartis sur trois ans).

Outre les contributions au Cully Jazz et au Lavaux Classic, une somme globale de plus de CHF 100'000.- a été attribuée aux projets culturels et aux manifestations organisées par les sociétés locales.

Assainissement

Missions du secteur

- Assurer le traitement des eaux usées et l'évacuation des eaux claires et pluviales dans le respect de la réglementation en vigueur
- Organiser le ramassage et l'élimination des déchets
- Assurer la collecte et l'élimination des déchets sur le site de la déchèterie et conseiller les usagers

Prestations du secteur

Assainissement des eaux usées, claires et pluviales

- Gestion de la station d'épuration (STEP)
- Gestion du réseau d'assainissement

Gestion des déchets

- Ramassage et gestion des déchets ménagers
- Gestion de la déchèterie

Assainissement des eaux usées, claires et pluviales

Station d'épuration (STEP)

Analyse des eaux usées brutes et épurées

Comme ce fut le cas l'année précédente, le rendement de la station d'épuration s'est avéré, globalement, très satisfaisant. Cet état de fait est attesté par les résultats des analyses mensuelles effectuées par la division protection des eaux de la direction de l'environnement industriel, urbain et rural. A noter qu'en parallèle, des analyses hebdomadaires sont effectuées par notre collaboratrice, lesquelles participent à la gestion continue des différentes installations de traitement.

En dehors des travaux usuels de maintenance des différents éléments physiques et électromécaniques, les plaques d'aération des deux bassins de traitement biologique ont été remplacées.

Afin d'obtenir une vision globale des différentes installations de traitement et de leur équipement, une expertise a été commandée à une société spécialisée. Cette décision a été motivée notamment par l'ancienneté des installations, dont la chaîne de traitement initiale a été mise en service en 1972, puis doublée par de nouveaux équipements au début des années 1990. Il en ressort un bon état général des différents composants de la station d'épuration. La vétusté de certains éléments du clarificateur de l'installation initiale de traitement a été mise en évidence. Leur assainissement est envisagé à très court terme (2017).

On notera cependant la présence toujours significative d'eaux claires permanentes (eaux de sources, fontaines, drainages, etc.)

qui ne nécessitent pas de traitement et qui, de plus, sont extraites des écoulements naturels en sous-sol, lesquels participent à l'alimentation des cours d'eau et ruisseaux, notamment en période d'étiage. Avec une proportion d'environ 30 % du débit total acheminé à la STEP, ces eaux perturbent le traitement en continu. Leur extraction du réseau des eaux usées fait partie intégrante des mesures envisagées sur le réseau d'assainissement.

Une certaine quantité d'eaux pluviales est également acheminée périodiquement à la station de traitement, via quelques secteurs qui sont encore assainis en système unitaire. Lors des événements pluvieux importants, une fraction de ces eaux est déversée à l'exutoire, le solde aboutissant à la STEP. Malgré le caractère ponctuel (contrairement

aux eaux claires permanentes) de ces acheminements, qui représentent environ le 10 % des eaux traitées, cette configuration perturbe la chaîne de traitement. Dans ce cas également, des mesures sont programmées pour aboutir à un assainissement complet en système séparatif.

Tout comme cela avait été spécifié dans le rapport de gestion 2015, des dépassements sporadiques du taux de nitrite ont été enregistrés. La valeur de référence fournie par le service cantonal est indicative, et son dépassement ne justifie pas le recours à des traitements spécifiques. Principalement relevés en période de forte activité vinicole, il s'agit d'adopter des comportements adéquats, afin de diminuer l'apport de matière organique contenue dans les effluents des caves.

Analyse des boues

L'analyse annuelle obligatoire effectuée par un mandataire désigné par le service cantonal n'a pas été réalisée cette année.

Malgré l'interdiction définitive d'épandage au 30 septembre 2008, l'analyse des boues reste toujours obligatoire, car ce suivi est nécessaire pour analyser l'évolution de la composition des eaux rejetées dans le bassin versant de la STEP et vérifier l'efficacité du prétraitement des effluents industriels.

Evacuation des boues

540 tonnes de boues déshydratées ont été produites et transportées en vue de leur élimination. Ces boues contenaient environ 135 tonnes de matières sèches, qui ont été incinérées.

Station de relevage des eaux usées de Moratel (STREL)

Equipée d'un dégrilleur permettant de récolter les matières flottantes (prétraitement), avant le pompage des eaux à la STEP, certains équipements de cette installation ont été assainis (passerelle, accès, etc.).

Etude de régionalisation des STEP

En relation avec la nécessité d'actualiser le traitement d'un bon nombre de stations d'épuration existantes, et en vue de la mise en place d'un système de traitement des micropolluants, le Canton étudie les impacts techniques et financiers d'une régionalisation des STEP. Une planification cantonale provisoire sur ce sujet a été publiée en 2016.

Pour ce qui concerne la STEP de Cully, elle n'est concernée par aucun des critères nécessitant un assainissement ou un traitement des micropolluants. Fort de ce constat, il

s'agira de procéder à une étude technico-financière, qui définira l'avenir du traitement, soit sur le lieu actuel, soit sur un autre lieu, via un pompage.

Réseau d'assainissement

Cadastre souterrain des canalisations

Etabli préalablement à l'étude des PGEE, le cadastre souterrain des canalisations et ouvrages est un document important pour la gestion quotidienne du réseau d'assainissement. Il est actualisé régulièrement sur la base des nouvelles réalisations.

Eaux claires permanentes

Afin de repérer les différentes sources d'eaux claires permanentes (ECP) qui perturbent les installations de traitement des eaux usées, des observations régulières sont effectuées par opportunité, lors des différentes interventions sur le réseau (examen télévisuel, assainissement local, etc.). Les priorités d'intervention seront, dans la mesure du possible, établies en relation avec d'autres mesures d'intervention (réhabilitation ou création de collecteurs en raison d'un manque de capacité, mauvais état, etc.).

Déversement des eaux usées

Malgré un assainissement général en système séparatif, il subsiste localement des ouvrages de déversement d'eaux usées en cas de surcharge des collecteurs. L'objectif à terme est naturellement de les supprimer.

Un ouvrage particulier, soit le déversoir situé au lieu dit « Charnaux » a fait l'objet d'une interpellation par les services de l'Etat, suite à plusieurs constats de traces de pollution par des eaux usées ménagères dans le cours d'eau à l'aval. Le service de l'assainissement procède depuis à des vidanges régulières de l'ouvrage, préalablement à des travaux d'assainissement prévu au début de l'année 2017.

Curages et examens télévisuels des canalisations

De nombreux tronçons de collecteurs, que cela soit dû à leur faible pente et/ou au transport de matériaux plus ou moins grossiers, font l'objet de curages annuels.

Il en est de même pour les dépotoirs de nombreuses grilles, dont l'élimination des dépôts est primordiale pour garantir l'écoulement des eaux à l'aval.

Réalisations de collecteurs et regards

Plusieurs secteurs du réseau d'assainissement ont fait l'objet de réfection ou de constructions de collecteurs et regards. Les principales réalisations et interventions sont citées :

- Réalisation d'un collecteur des eaux usées et des eaux pluviales au chemin du Four et dans la vigne attenante pour l'évacuation gravitaire des eaux du caveau « Corto ».
- Réalisation d'un collecteur des eaux usées et des eaux pluviales au chemin de Chauderon (suppression de l'assainissement en système unitaire).
- Réalisation d'un collecteur des eaux usées et des eaux pluviales au chemin des Colombaires (anciennement, secteur assaini en système unitaire).
- Réfection d'un collecteur des eaux pluviales au sentier des Colombaires.
- Réfection de la sortie de la fosse à graisse de l'Auberge du Raisin.
- Rétablissement de l'assainissement au chemin de Prahis, par la pose de collecteurs des eaux usées et pluviales.
- Assainissement intérieur et extérieur d'un regard au lieu dit « Confin-Midi » avec, en parallèle, la remise en place des terres viticoles charriées par les eaux déversées, lors des fortes précipitations intervenues le 11 juillet 2016.
- Réfection de la chaussée à la route de Savigny pour diriger les eaux de ruissellement.
- Suppression d'un regard et pose de collecteurs des eaux usées et pluviales à l'aval du chemin de la Branche, suite aux intempéries de juillet 2016.
- Réalisation d'un nouveau collecteur des eaux usées au chemin de la Segnire.
- Modification d'un dégraveur au chemin de Baussan.
- Réalisation d'un caniveau au chemin de la Creuse.
- Réfection d'un collecteur des eaux usées à la route du Signal.
- Modification de regards à la place du Temple.

Evènement particulier

L'évènement pluviométrique intervenu du 11 au 12 juillet 2016, de faible occurrence, a permis de mettre en évidence le manque de capacité de certains tronçons de collecteurs. Cette information sera précieuse lors du calibrage du réseau d'assainissement en prévision de l'établissement des calculs hydrauliques qui seront à la base de l'étude des capacités sectorielles des canalisations.

Gestion des déchets

Ramassage et gestion des déchets ménagers

Eco-points

Le tri des déchets s'effectue, dans la grande majorité, correctement sur l'ensemble du territoire. Cependant, nous avons constaté au cours de cette année, une nette augmentation des erreurs dans la répartition du type de déchet par catégorie, mais également des actes d'incivilité, par la dépose de sacs non taxés dans les lieux de collecte. De ce fait, des panneaux informatifs ont été disposés sur les installations de collectes ou à proximité, dans les sites

principalement concernés. Des contrôles spontanés ont eu lieu, sans toutefois qu'ils produisent les effets escomptés. Une réflexion générale sur les moyens à mettre en œuvre est une préoccupation récurrente du service concerné. On notera que cette problématique est identique dans bon nombre de communes (plusieurs publications en attestent). Des recommandations à l'usage des communes sont en cours d'élaboration.

Stratégie future de gestion des déchets

Au cours de cette année, le préavis concernant la stratégie future de gestion des déchets a été approuvé par le Conseil communal au mois de mai.

Dès la nouvelle législature, une Commission a été formée pour définir, en détail, les emplacements et types d'installation à réaliser. Elle s'est réunie à plusieurs reprises au cours du deuxième semestre.

Déchèterie

Afin de réduire l'engorgement de la déchèterie de Champaflon à Cully, ainsi que le trafic qui y est lié dans le centre du bourg, les cartes d'accès à la déchèterie des Gavardes à Savigny ont été mises à

disposition des habitants. Pour l'année 2016, un nombre d'habitants relativement faible (~30) a demandé une telle carte. La progression de la demande continuera à être examinée en 2017.

Type de déchets

Globalement, la quantité de déchets est restée stable par rapport à l'année précédente.

Un poids plus important a été récolté pour ce qui concerne le PET, que l'on ne peut expliquer à ce jour. Cela pourrait être un report des retours en magasin sur les écopoints, un été particulièrement chaud engendrant de grandes consommations de

boissons. L'analyse de ces données, en 2017 également, permettra de mieux cerner la cause de cette augmentation. On notera que l'organe de collecte, soit PET-Recycling, n'a pas non plus pu apporter de réponses probantes.

Concernant les montants rétribués à la commune, on constate que le verre trié a coûté CHF/to 55.- pour son transport et a

rapporté CHF/to 90.- (rétrocession pour la collecte du verre usagé et trié par couleur). Concernant les autres déchets rétribués, ils sont soumis à une grande variabilité des

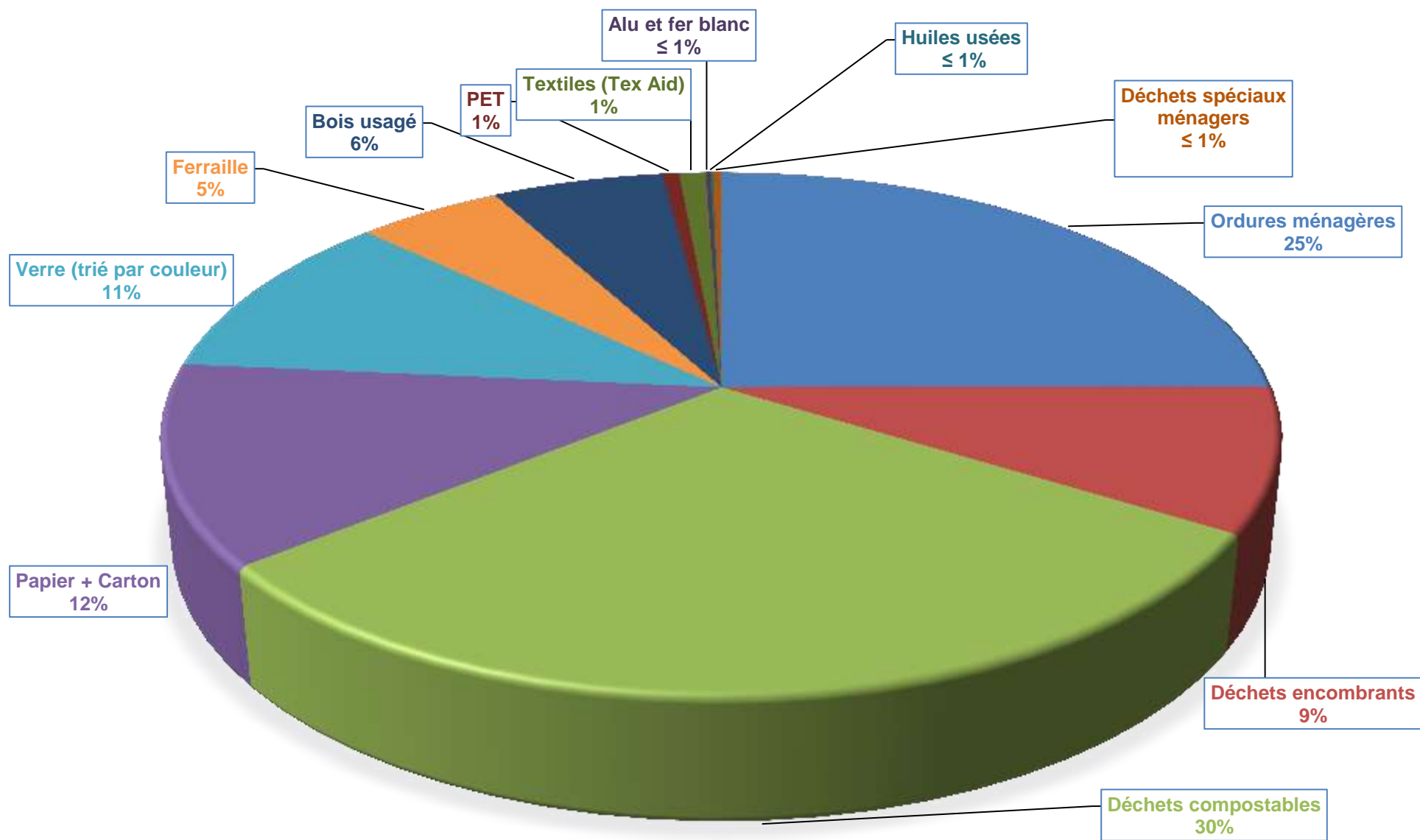
coûts. Le papier a rapporté de CHF/to 30.- à 35.-. Les métaux nous ont rapportés de CHF/to 10.- à CHF/to 45.- selon les différentes périodes de l'année.

Récapitulatif des quantités par type de déchets

Ci-dessous le tonnage par déchets collectés en 2016 et le comparatif des années antérieures :

Année		2016	2015	2014	2013	2012	2011
Ordures ménagères	[to]	893.6	917.6	892.8	750.6	1'383.7	1'349.6
Déchets encombrants	[to]	319.4	310.8	296.4	278.0	231.5	235.0
Déchets compostables	[to]	1'087.5	955.2	1'123.2	971.4	843.3	779.2
Papier + Carton	[to]	442.8	431.1	444.7	435.3	280.6	316.5
Verre (trié par couleur)	[to]	380.0	367.1	372.6	372.4	350.9	343.0
Ferraille	[to]	179.4	146.5	155.8	130.3	132.5	146.3
Bois usagé	[to]	211.0	181.4	194.0	185.5	203.0	201.9
PET	[to]	20.8	14.4	13.8	12.1	12.6	9.1
Tex Aid (textiles)	[to]	32.9	28.1	30.3	23.2	15.0	17.8
Alu et fer blanc ≤ 1%	[to]	5.7	5.0	7.8	9.3	8.0	5.2
Huiles usées ≤ 1%	[to]	2.8	2.1	3.0	2.3	3.0	3.3
Déchets spéciaux ménagers ≤ 1%	[to]	10.9	12.8	12.8	9.9	13.2	15.9
Total	[to]	3'587	3'372	3'547	3'180	3'477	3'423

PROPORTION DE LA MASSE ANNUELLE DE DECHETS [%TO] PAR TYPE - TOTAL 3'587 TO



SECURITE, MANIFESTATIONS ET SPORTS



M. Jean-Paul Demierre
Municipal

APOL Association Police Lavaux

Les objectifs fixés par les six communes partenaires ont été, cette année encore, réalisés dans le strict respect du budget. Il est constaté une stabilité au niveau des délits divers. Cette situation est à mettre au crédit d'un travail de prévention et de visibilité importants effectués par l'ensemble des collaborateurs. Ces actions accroissent le climat de sécurité auprès des citoyens de la région. L'APOL confirme qu'elle est un service de police compétent et qu'elle fournit un travail de qualité. Le rapport annuel permet également de mieux connaître le travail effectué quotidiennement par le corps de police (www.apol.ch).

Durant l'été, de nouvelles autorités ont été assermentées pour assurer la gestion politique de l'Association : un Conseil intercommunal composé d'élus des six communes partenaires et un Comité de direction partiellement renouvelé. Une cérémonie, empreinte d'émotions, s'est déroulée le 23 août 2016. Le bilan des cinq dernières années est bon.

L'engagement de chacune et chacun, conjugué avec un capital confiance avéré, a permis d'atteindre la plupart des objectifs fixés, notamment l'accréditation définitive, l'équilibre des budgets et comptes, l'adaptation des effectifs, le développement des locaux et de l'informatique ainsi que la formation et, finalement, la reconnaissance de la population desservie et de la chaîne des partenaires sécuritaires.

Les défis seront aussi nombreux. En effet, aujourd'hui, la société s'interroge sur sa sécurité ; elle se trouve vulnérable par cette violence induite notamment par le terrorisme, par une certaine difficulté du respect du vivre ensemble, par une fragilisation de l'individu face aux agressions les plus directes sur les personnes et les biens. Les menaces semblent diffuses et imprévisibles. L'APOL devra s'adapter, anticiper et surtout avoir un souci constant d'humanité, de rigueur et de pragmatisme.

Statistiques générales

	Avec d'autres services de secours					Interventions personnes			Interpellations de personnes				Tapage			Alcoolémie		Animaux			Délits commis			Evénements survenus					Véhicules et plaques d'immatriculation volés - trouvés								Total				
	Diverses	Accidents	Sanitaire	Feu	Inondation	Alarmes sauvetage	Disparues	Retrouvées	Tentatives de suicide	Identifications de personnes	Personnes signalées	Arrestations	Mises en cellule	Etablissements publics	Voie publique	A domicile	Au volant	Sur la voie publique	Litiges	Vagabondages	Disparitions	Morts	Vois simples	Cambriolages	Tentatives de cambriolages	Dom. propriété	Vois de fait	Suicides	Affaires de drogue	Travail au noir	Affaires de mœurs	Autos volées	Autos trouvées	Motos volées	Motos trouvées	Cycles volés		Cycles trouvés	Plaques volées	Plaques trouvées	
Lury	743	119	28	14	1	1	8	11	3	66	7	12	5	11	37	37	34	2	17	35	5	71	81	78	38	62	18	1	5	1	7	5	4	0	2	14	11	7	15	1516	
Cherbes	141	31	1	0	1	0	3	3	1	8	1	3	0	3	19	2	0	0	2	6	1	7	7	11	3	18	4	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	1	1	280	
Pudoux	165	44	6	3	1	0	3	1	0	20	1	3	0	1	3	1	9	1	2	9	0	10	3	16	4	10	5	0	4	1	0	1	2	1	0	2	0	0	0	352	
Rivez	38	6	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	2	0	0	0	1	0	0	0	8	4	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	74	
St-Sébastien	41	11	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	1	1	0	0	1	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62		
	379	45	7	8	0	1	3	2	0	38	5	13	2	5	23	12	10	2	6	23	2	16	25	24	15	41	6	0	3	7	1	1	0	1	3	7	3	1	3	743	
		128	17	3	1	0	1	1	0	17	1	3	1	3	20	5	9	2	2	3	2	9	10	11	4	22	6	0	1	0	1	1	0	0	3	5	2	1	0	325	
		34	6	0	3	0	1	0	0	2	0	0	0	0	0	2	0	0	0	1	0	2	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	55		
		119	15	2	1	0	0	2	1	13	3	8	1	1	2	4	0	0	4	16	0	4	6	8	8	9	0	0	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	236
		26	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33		
		42	5	2	3	0	0	0	0	6	1	2	0	1	1	1	1	0	0	3	0	1	6	3	3	6	0	0	2	0	0	0	0	0	2	1	0	1	94		
TOTAUX	1507	256	43	26	3	2	17	17	4	134	14	33	7	20	84	52	55	5	27	77	8	105	124	133	61	136	34	1	12	10	8	7	6	2	6	25	16	11	19	3107	

Interventions

Organisation régionale de la protection civile (ORPC)

La contribution de la protection civile lors du Cully Jazz

Préparatifs :

- Préparation du poste de commandement, préparation des locaux pour la gestion du personnel et des intervenants (police, pompiers, PCi)
- Montage du dispositif pour l'éclairage de la manifestation
- Mise à disposition de matériel pour les organisateurs
- Des moyens de communication complémentaires sont empruntés auprès du SSCM afin de garantir une meilleure communication tant pour la police que pour la PCi et les pompiers.

Lors de la manifestation :

- 4 personnes en permanence au poste de commandement qui prennent note des événements et informent le responsable de la sécurité du site (situation des parkings, début de bagarres, etc.)
- 24 personnes assurent le bouclage du site
- 1 astreint assure le transport des personnes sur les zones les plus éloignées
- 1 astreint par soir pour le ravitaillement, les repas étant préparés par l'intermédiaire d'un traiteur
- Le remplaçant du Cdt ou un officier sont en permanence sur place afin d'assurer la gestion de cette petite fourmilière.

A la fin de la manifestation :

- Démontage de l'éclairage
- Remise en place du poste de commandement
- Nettoyage des locaux.

Quelques chiffres :

- 383 jours de service ont été effectués
- 372 repas préparés
- 13 mâts et projecteurs mis en place
- Plus de 600 m. de câble électrique



Une formation toujours plus pointue et les demandes précises des partenaires obligent la protection civile à accroître les jours de service pour la formation des astreints afin de répondre aux attentes de la population, du monde politique et des partenaires.

L'année 2016 a été très calme sur le plan des interventions. Malgré cela, l'état de préparation doit être maintenu pour répondre au mieux et au plus vite à qui aurait besoin de la PCi.

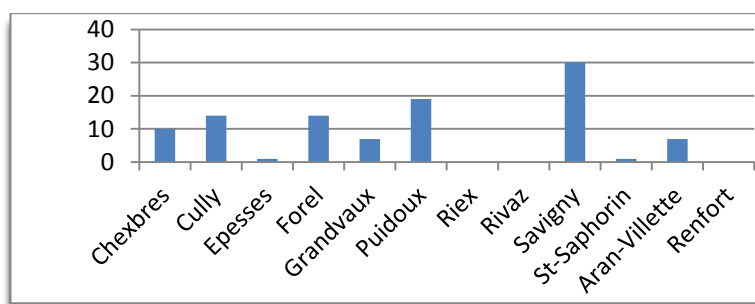
SDIS Cœur de Lavaux

Quelques statistiques

103 interventions durant l'année 2016

Interventions par commune

	Chexbres	Cully	Epesses	Forel	Grandvaux	Puidoux	Riex	Rivaz	Savigny	St-Saphorin	Aran-Villette	Renfort
	10	14	1	14	7	19	0	0	30	1	7	0
%	9.71	13.6	0.97	13.6	6.8	18.4	0	0	29.1	0.97	6.8	0
	Bourg-en-Lavaux				29	= 28.2 %						



Types d'interventions

Feu	17	16.5 %
Inondation	28	27.2 %
Pollution	4	3.88 %
Sauvetage	10	9.71 %
Technique / Al. auto	40	38.8 %
Divers	4	3.88 %



De plus amples informations peuvent être obtenues sous <http://www.sdis-lavaux.ch>

VOIRIE, DOMAINES VITICOLES ET ESPACES VERTS



Mme Nicole Gross
Municipale, vice-syndique

Voirie, espaces verts, plages et cimetières

Missions du secteur

- Assurer la propreté et l'entretien du domaine public : routes, rues, fontaines, bassins d'agrément et WC publics, plages, bains, etc.

Décoration florale, talus de bord de route, places de jeux

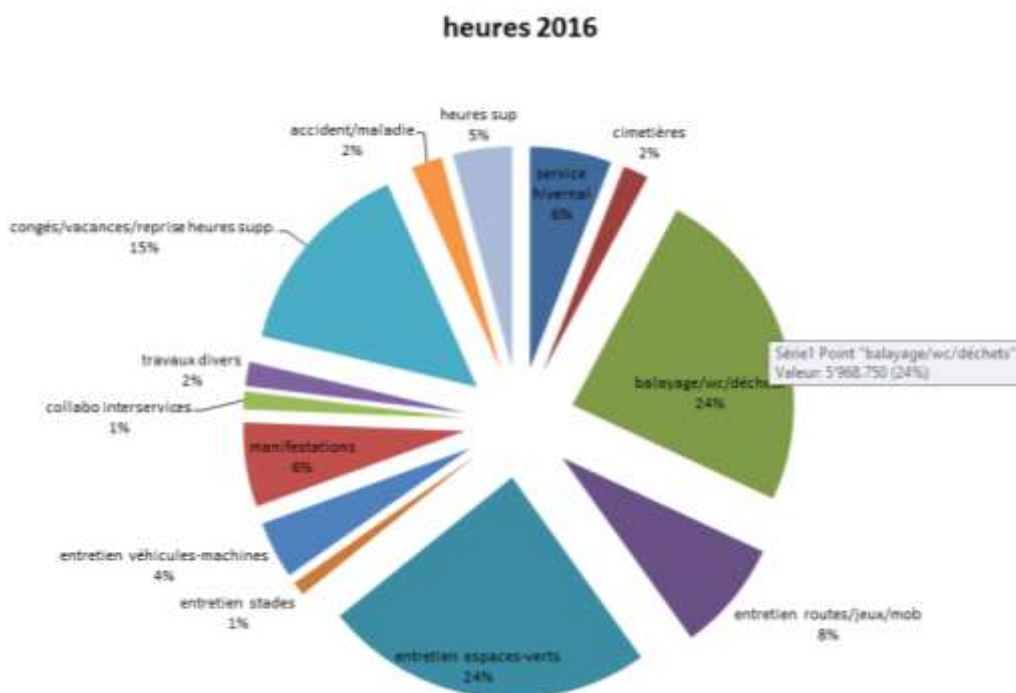
Outre la traditionnelle décoration florale, un état des lieux de l'ensemble des espaces-verts communaux a été établi. Il servira de base à l'élaboration des futurs arrangements floraux. En collaboration avec Pro Natura, la Municipalité s'engage à préserver la biodiversité des talus et bords de route de haute valeur écologique de son territoire par un entretien différencié. La réfection complète et définitive de la place de jeu de Cully a été effectuée.

Missions confiées à la voirie

Le personnel de voirie est soumis toute l'année à des activités très variées mais également à des tâches en dehors des heures de travail normales. En effet, l'hiver, le déneigement et le salage des routes, sont confiés à l'équipe de voirie qui est mobilisée 7 jours sur 7 entre 05h00 et 22h00. Cette activité est plus ou moins intense en fonction des événements météorologiques. En parallèle, le personnel assume la pose et la dépose des décorations de Noël.

Durant l'été, l'équipe assume les tâches de maintien de la propreté, mais elle participe également à la préparation des manifestations. En collaboration avec l'APOL, elle pose et dépose les multiples réservations de places de parc nécessaires au bon déroulement des événements locaux.

Le graphique ci-dessous représente les pourcentages d'heures annuelles par type de tâches.



Domaines viticoles

Vignes

Trois vigneron-tâcherons exploitent la plus grande partie du domaine communal en contrat de vignolage pour l'année viticole 2015 – 2016 (1^{er} novembre au 31 octobre). Les parcelles de vignes ont été réparties de la manière suivante :

• Monsieur Daniel Lambelet	51'961	m ²
• Monsieur Gaël Cantoro	51'035	m ²
• Madame Mélanie Weber	<u>22'591</u>	<u>m²</u>
	125'587	m²

Le solde des vignes communales est loué en contrat de baux à ferme à sept viticulteurs, soit MM. Michel Blanche, Marcel Corboz, Yvan Duboux, Jean-René Gaillard, Louis Fonjallaz, Jean-Claude Paley et Simon Vogel.

La commune exploite également la vigne de la "Fondation pour la conservation de la Maison Buttin-de-Loës" située à Grandvaux, d'une surface de 782 m².

Le versement d'une indemnité par Bayer suite à des anomalies de croissance dues à l'utilisation du fongicide Moon Privilège a permis de verser aux trois vigneron-tâcherons un montant compensatoire pour la diminution de la récolte.

Vendanges

La commune a vendangé l'équivalent de 111'423 litres, y compris les raisins vendus aux négociants-partenaires. Elle a encavé 90'874 litres :

Chasselas :	84'110	litres dont :
Villette	32'710	litres
Epresses	41'245	litres
Calamin	10'155	litres
Rouge :	6'764	litres dont :
Lavaux Rouge	1'670	litres
Plan Robert	5'094	litres

Parcours didactique

En 2016, la vigne affectée au parcours didactique a été replantée avec différents cépages, selon le souhait de Mme Virginie Duquette, conceptrice du projet.

Ce parcours permettra aux visiteurs de mieux comprendre la vigne et ses spécificités, et de suivre, à quelques exceptions près, le cycle de croissance d'un plant de vigne, soit du début avec ses racines jusqu'aux pépins de la grappe.

POLICE DES CONSTRUCUTIONS, BATIMENTS ET FORETS



M. Georges Hauert
Municipal

Police des constructions

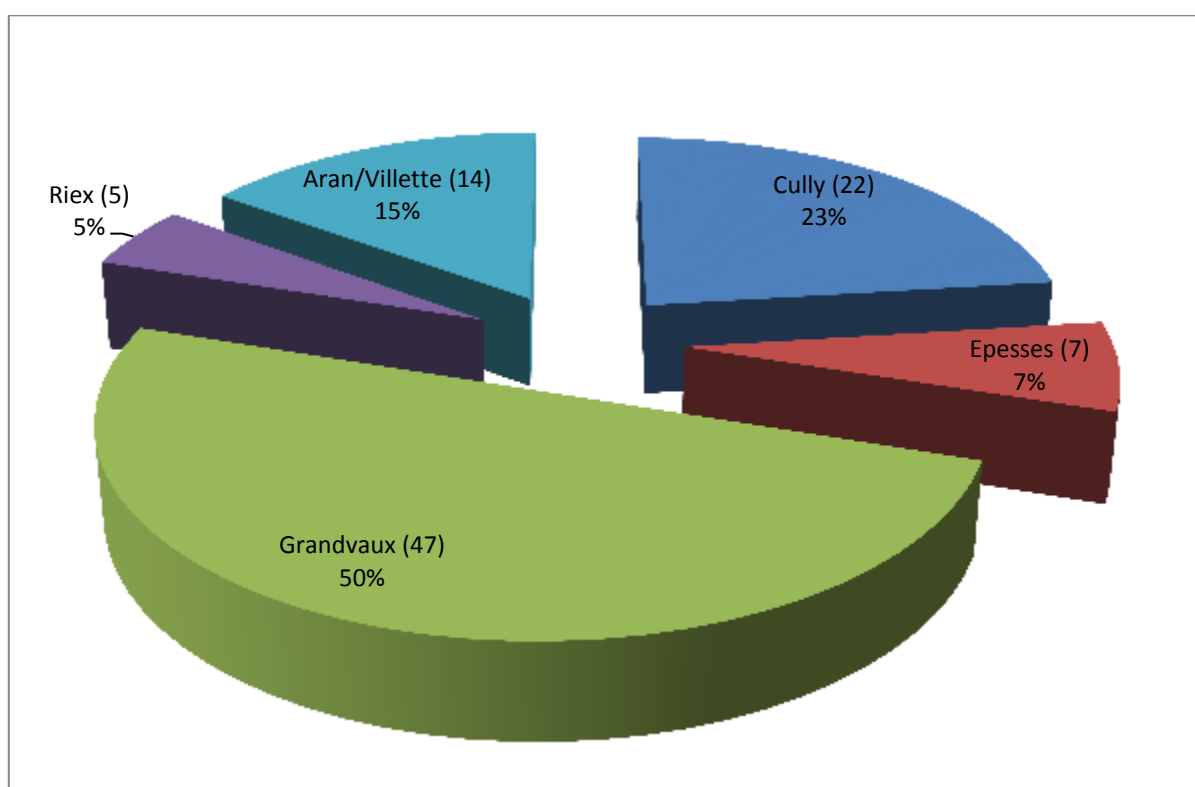
Missions du secteur

- Faire respecter les règles de police des constructions et d'urbanisme

Permis de construire

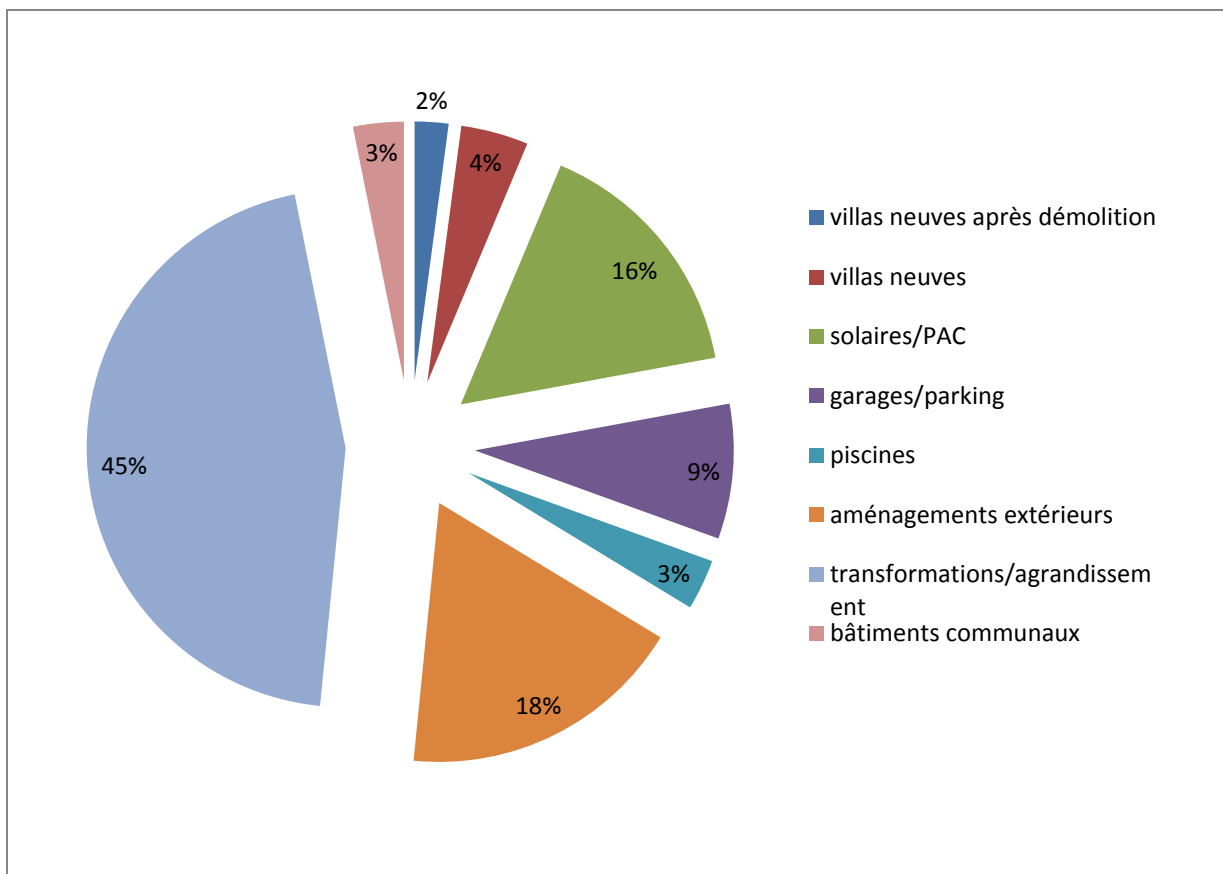
Au cours de l'année 2016, nos services ont traité 95 demandes de permis de construire, soit 39 qui ont été soumises à enquête publique et 56 qui en ont été dispensées.

La répartition de ces 95 demandes sur nos cinq villages se décline comme suit :



40 permis de construire ont pu être délivrés, dont 8 pour des dossiers soumis à l'enquête publique en 2015. 11 dossiers sont en suspens, dont 2 datant de 2015, 3 de 2014 et 2 de 2013.

A titre d'information, nous avons estimé en pourcentage, ci-après, les différents types de travaux faisant l'objet des permis de construire délivrés après enquête publique ou autorisés en dispense d'enquête.



Permis d'habiter / d'utiliser

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2016, 37 visites de contrôles en vue de la délivrance d'un permis d'habiter ou d'utiliser ont été effectuées par la Commission technique communale, regroupées sur six après-midi tout au long de l'année. 34 permis ont pu être délivrés.

Commission technique communale

La Commission technique communale est constituée comme suit :

- M. Max Graf, syndic (jusqu'au 30.06.2016) – M. Jean-Pierre Haenni syndic (dès le 01.07.2016)
- M. Georges Hauert, municipal,
- Mme Maryline Rubattel, secrétaire au service d'urbanisme,
- Mme Geneviève De Pari, secrétaire au service des infrastructures.

Commission de salubrité communale

La Commission de salubrité communale, constituée selon l'article 17 de la Loi sur la santé publique, est composée du syndic, du municipal en charge de la police des constructions et d'un médecin. Elle intervient sur demande pour effectuer une constatation officielle de l'état d'insalubrité d'un logement, ou des conditions non conformes à la règle en matière de mise à disposition de locaux loués. En 2016, la Commission a été sollicitée pour une seule intervention.

Bâtiments et gérances

Missions du secteur

- Planifier les rénovations et transformations ainsi que l'entretien et le nettoyage des bâtiments communaux, en collaboration avec le secteur Gérances
- Locations des appartements
- Mise à disposition de salles pour des manifestations publiques ou privées
- Etudes et projets des nouveaux bâtiments

Bâtiments

Gestion des bâtiments des patrimoines financier et administratif. Planification et suivi des divers travaux d'entretien et des transformations dans ces objets.

Entretien courant et rénovations sectorielles (électroménager, chauffage, sanitaire, électricité, menuiserie, peinture, etc.)

Etudes et projets des nouveaux bâtiments (gare, Fortunades, etc.) et des rénovations (combles du bâtiment de la rue Davel n°9, etc.).

Comme prévu et signalé dans le rapport de gestion précédent, la série des contrôles périodiques obligatoires des installations électriques (OIBT) durant cette année s'est poursuivie.

Outre une quantité importante de travaux pour la mise en conformité d'objets de petite ou moyenne grandeur (appartements, dépôts, etc.), nous avons procédé à quelques interventions plus conséquentes :

- Au collège des Ruvines à Cully, en particulier pour les installations technique vétustes (chaufferie et distribution d'eau chaude).
- Au parking du Bougnon à Grandvaux où nous avons du refaire l'installation d'éclairage de secours ainsi que la signalétique pour l'évacuation d'urgence.
- Au Café-restaurant Tout un Monde et à la grande salle de Grandvaux.
- A la salle des Mariadoules à Aran.

Quelques exemples de travaux réalisés en 2016

- Auberge du Raisin à Cully : réfection de la terrasse, suite et fin de la 1ère étape de réfection des façades et mise en œuvre de la réfection de l'enseigne, poursuite des investigations concernant les odeurs incommodantes signalées dans certains locaux (examen télévisuel des canalisations, inspections des grilles et regards intérieurs, des différents éléments sanitaires, etc.).
- Remplacement de la cuisine du foyer de l'église catholique de Cully.
- Etude et établissement d'un avant-projet pour la création d'un nouvel escalier d'accès à la galerie du temple de Cully.

- Réfection de l'accès aux appartements et de la terrasse au collège du Genevrey à Grandvaux.
- Création d'une salle de colloques dans les locaux du CMS à Cully.
- Pose de panneaux acoustiques au plafond de l'ancien caveau des vigneronns de Grandvaux.
- Pose d'un nouveau revêtement de sol dans l'ancienne salle du Conseil de Grandvaux.
- Suivi (en tant que maître de l'ouvrage) du chantier pour la construction des vestiaires du centre sportif de la Tioleyre et de l'aménagement des terrains de sport.
- Suivi (en tant que propriétaire) des aménagements de l'ancien local du feu d'Epesses.
- Remplacement des fenêtres de la baie vitrée au local du sauvetage de Villette.
- Suivi (en tant que propriétaire) de l'installation des nouvelles sirènes d'alarme à la population sur les différents sites de la commune.
- Evaluation technique et financière de l'aménagement des combles des locaux occupés par la Justice de Paix à la rue Davel 9 à Cully, en collaboration avec les services concernés de l'Etat. Etude de l'assainissement de la ventilation de l'auberge du Raisin, située dans ce bâtiment.
- Suite du projet pour le futur local de la voirie et du Service de Défense Incendie et Secours (SDIS) aux « Fortunades » à Cully, établissement des plans et mise à l'enquête.
- PPA de la Gare de Cully : demande du crédit pour l'établissement des plans en vue des appels d'offres (acceptée par le Conseil Communal en octobre 2016). Etude de la circulation sur le plateau de la gare (accès au parking souterrain et au P+R, utilisation de la place de la gare par les transports publics et les usagers, etc.). Etude détaillée de la configuration intérieure des futurs locaux (CMS, médecins, etc.), ainsi que des synergies envisageables avec le projet de réfection de l'hôpital de Lavaux.

Gérances

Location des salles communales

Ci-dessous, le recensement du nombre de locations/mises à disposition à des tiers des salles communales pour des mariages, repas d'entreprises, anniversaires, repas de soutien, manifestations annuelles des sociétés locales, etc. :

Les Mariadoules, Aran : 49 locations

Louée pour des cours de zumba tous les lundis soirs et des cours de gym les mardis soirs. Les Amis du Cinéma d'Aran ont occupé les lieux du 8 au 17 juillet.

Salle du Conseil des Mariadoules : 22 locations

Louée les mercredis soirs à la société Weight Watchers ; mise à disposition du PPLS les mardis.

Refuge du Saugey, Villette : loué à 15 reprises

Ouvert uniquement du 12 mars au 7 novembre.

Grande-salle de l'Hôtel du Monde, Grandvaux : 59 locations.

Salle Boisée du Genevrey, Grandvaux : 19 locations à des tiers

Mise à disposition des sociétés locales pour des répétitions, notamment à la Fanfare de Grandvaux et à la Jeunesse de Grandvaux, occasionnellement pour assemblées aux paysannes et vigneronnes des Monts-de-Lavaux. Le CLEM y donne des cours de solfège et de guitare deux fois par semaine ; culte de l'enfance de la paroisse de Villette. Louée pour cours de LineDance tous les lundis soirs.

Salle de gym du Genevrey

Cours de capoeira pour enfants et adultes les mardis soirs. Entraînements en salle du FC Vignoble (durant les mois d'hiver).

Refuge de Grandvaux : loué à 78 reprises

Salles des Sociétés, Corto Maltese et carnotzet (bâtiment Logis du Monde, Grandvaux) et caveau

sous le bâtiment de l'ancienne administration : 39 locations

La salle des Sociétés est louée pour des cours de pilates les mardis et vendredis ainsi que tous les mercredis et jeudis pour des cours de yoga.

Ancienne salle du Conseil, Grandvaux

Louée à l'année dès le 1^{er} juillet pour des cours de mouvement, danse et théâtre.

Salle St-Théodule/carnotzet, Riex : 48 locations

Un cours de gym santé est dispensé tous les mardis après-midi et jeudis matins dans la salle St-Théodule. Louée les mercredis soirs pour un cours d'initiation musicale Jaques Dalcroze. La salle est mise à disposition six samedis/année pour le marché de Riex en cas de mauvais temps, à sept reprises pour le culte du dimanche matin ainsi que pour les répétitions des enfants pour la fête de Noël.

Arboretum, Riex : 32 locations

Grande-salle d'Epesses : 20 locations

Mise à disposition du théâtre de la dernière minute d'Epesses du 2 février au 10 mars pour les répétitions du spectacle des 11, 12 et 13 mars.

Salle de classe no 2

Mise à disposition les vendredis après-midi pour les vigneronnes de Lavaux, cours de broderie (durant les mois d'hiver).

Salle de classe (côté lac)

Location pour cours de yoga les lundis et jeudis.

Salle Davel, Cully : 27 locations (sans Festival de Jazz et Lavaux Classic).

Cully Jazz Festival du 8 au 16 avril 2016 (réservée du 14 mars au 22 avril, bloquée du 29 février au 12 mai).

Festival Lavaux Classic du 24 juin au 3 juillet (réservée du 13 juin au 7 juillet).

**Ancien-Pressoir (Maison Jaune), Cully : 53 locations
(sans Festival de Jazz et Lavaux Classic)**

Mise à disposition du 14 septembre au 11 octobre pour vendanges.

Cully Jazz Festival (réservé du 21 mars au 22 avril, bloqué du 10 mars au 8 mai).

Lavaux Classic (réservé du 20 juin au 6 juillet).

Ruines, Cully : 13 locations

Le foyer est utilisé tous les jours pour l'accueil de jour parascolaire des enfants (UAPE).

Combles de la Maison Jaune

Locations pour des séances et formations internes. 67 mariages facturés.

Refuge de Cully : loué à 31 reprises

Location d'appartements

Rue du Vieux Collège 1 à Epresses	relocation appartement de 3.5 pièces, 1 ^{er} étage duplex, dès le 1 ^{er} mars
Place de la Gare 6 à Cully	relocation appartement de 3 pièces, 1 ^{er} étage, dès le 1 ^{er} juillet
Route de la Corniche 24 à Epresses	relocation appartement de 2 pièces, 1 ^{er} étage, dès le 1 ^{er} septembre
Rue de l'Indépendance 6 à Cully	relocation appartement de 2 pièces, 2 ^{ème} étage, dès le 15 novembre
Place du Village 5 à Grandvaux	relocation du studio au 1 ^{er} étage, dès le 1 ^{er} décembre
Rue de la Justice 6 à Cully	relocation appartement de 3.5 pièces, rez-de-chaussée, dès le 1 ^{er} décembre

Forêts

M. Hauert, en tant que municipal des forêts et président de la Centrale des forêts et du Triage de Lavaux, participe régulièrement aux diverses assemblées en lien avec l'exploitation des forêts, soit la Commission Centrale des forêts, le Triage de Lavaux, La Forestière et la Fédération des triages du Vème arrondissement.

La surface totale des forêts propriétés de la commune est de 247 ha.

En 2016, 40 m³ de coupes forcées ont dû être effectuées, essentiellement pour du bois bostryché. La Chalarose du frêne a fortement ralenti sur les gros arbres, mais elle progresse toujours très activement sur les arbres plus jeunes. Une trentaine de m³ ont dû être abattus en 2016, touchant des arbres potentiellement dangereux aux abords des routes. Sous surveillance en 2017.

L'abandon du taux plancher de CHF 1.20 pour 1 Euro, en janvier 2015, a encore de l'influence sur les prix du marché au niveau de nos exploitations. En fin d'année, les prix étaient stables, mais toujours inférieurs de 10 à 12 % par rapport à ceux précédant l'abandon dudit taux plancher.

Les comptes de la Centrale des forêts pour 2016 font ressortir une participation pour notre commune de CHF 280'049.75. Nous enregistrons un total de CHF 171'841.- sur les ventes de bois.

La Loi sur les subventions impose aujourd'hui une personnalité juridique reconnue aux bénéficiaires. Une convention intercommunale telle que celle qui régit actuellement le Triage de Lavaux est sans personnalité juridique et ne permettra plus, dès 2017, de toucher des subventions pour les travaux forestiers. C'est pourquoi, en automne 2016, les six communes membres du Triage de Lavaux (Bourg-en-Lavaux, Chexbres, Forel (Lavaux), Puidoux, St-Saphorin et Rivaz), ont approuvé un projet de statuts pour la constitution d'un groupement forestier. Lesdits statuts feront l'objet d'un préavis aux conseils communaux des communes précitées dans le courant de 2017.

D'autres données en chiffres :

Martelages

1'844	m ³	résineux
318	m ³	feuillus

Total **2'162** m³

Plantations

550	épicéas
150	hêtres
225	ormes
320	érables
205	chênes rouvre
50	tilleuls

Total plants **1'500**

Soins aux jeunes peuplements **1'357** ares

Vente des bois:

1'973	m ³	bois de service résineux
3	m ³	bois de service feuillus
413	m ³	bois de feu feuillus
140	m ³	bois d'industrie résineux

Coupes forcées

Chablis & bostrychés 40 m³

Total des bois vendus: **2'547** m³

Subventions	Traitements, revitalisations de lisières	CHF	3'880.10
	Entretien des forêts protectrices	CHF	15'930.00
	Soins aux jeunes peuplements	CHF	<u>21'796.25</u>
	Total	CHF	41'606.35

URBANISME, MOBILITE ET COMMUNICATION



Mme Evelyne Marendaz Guignet
Municipale

Aménagement du territoire et urbanisme

Le plan directeur communal (PDcom)

Le projet de plan directeur de la commune a été vu à deux reprises par le SDT. Avec quelques modifications mineures, il pourrait recevoir l'approbation cantonale. Toutefois, vu les incertitudes sur les contenus de la future Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et notamment l'éventuelle suppression de l'obligation d'établir un plan directeur, la Municipalité a décidé de ne pas investir de moyens supplémentaires dans le plan directeur avant l'achèvement des travaux législatifs. Les travaux d'élaboration des PGA et RPGA seront repris au printemps 2017 sur la base des principes du plan directeur esquissé.

PPA « Les Colombaires » Cully, surface de 26'033 m²

L'Hôpital de Lavaux a développé son plan d'extension comprenant la construction d'un EMS, d'un bâtiment abritant des appartements protégés et d'un centre de bien-être. Ce projet d'extension a été bloqué pour des raisons financières et sera révisé en 2017.

A l'automne 2016, une collaboration soutenue entre la Municipalité, la direction et le comité exécutif de la Fondation de l'Hôpital de Lavaux a conduit à un rapprochement sensible des deux entités. L'Hôpital n'ayant pas les moyens d'investir dans les quinze à vingt prochaines années au-delà de la construction d'un EMS et la rénovation de son hôpital, la Municipalité a pris l'option de réserver le legs Faillettaz à la création d'appartements protégés sur le site de l'hôpital. La concrétisation de cette option pourra être décidée sur la base du projet d'établissement hospitalier développé par la Fondation de l'Hôpital de Lavaux qui devra être approuvé par le Canton à l'été 2017.

PPA « Cully-Gare », surface de 20'291 m²

La Municipalité a soumis à l'enquête publique, du 6 juillet au 4 août 2016, le projet de bâtiment communal. Deux oppositions ont été formulées, l'une a été retirée après discussion avec les opposants et l'autre a été levée. Aucun recours n'a été déposé et le permis de construire a été délivré le 23 janvier 2017.

Pour mémoire, le bâtiment devait comprendre deux étages d'appartements protégés et au rez de chaussée, le CMS, un cabinet médical de groupe et les locaux de l'entreprise « Cuénoud Tout pour la Vigne ». Au vu de la nouvelle possibilité de créer des appartements protégés dans le site de l'hôpital, la Municipalité a fait tester les plans des deux étages supérieurs du bâtiment et pris l'option de les valoriser comme appartements adaptés si le projet de développement d'appartements protégés dans le site de l'Hôpital de Lavaux se concrétise. Le CMS avait annoncé des besoins de 400 m² et a revu la planification de son

développement. Sur cette nouvelle base, il demande de disposer de 600 m² dans le nouveau bâtiment. La chose n'étant plus possible en l'état du dossier, le CMS renonce à s'installer dans le futur bâtiment communal de Cully-Gare, mais il est très intéressé par le site de l'hôpital si la possibilité lui en est offerte. La Municipalité soutient cette option qui aurait l'avantage de regrouper les forces dans un même site et de permettre ainsi d'intéressantes synergies.

Les études de base concernant la configuration de la place de la gare et l'intégration des transports publics sont largement réalisées. Elles permettront d'entamer les réflexions sur l'aménagement global de la place de la gare et de ses cheminements piétonniers vers le bourg.

PPA « Les Fortunades »

La Cour de droit administratif et public (CDAP) a rejeté le recours formulé contre le PPA.

Ce dernier est entré en vigueur le 20 juillet 2016. Le projet de construction d'un bâtiment semi-enterré pour la voirie, les pompiers du SDIS, la cave et les archives communales a été soumis à l'enquête publique du 10 septembre au 10 octobre 2016. Elle a suscité quatre oppositions qui ont été levées. Le permis de construire a été délivré le 19 décembre 2016. La décision concernant le crédit de construction, calculé sur la base des soumissions rentrées, sera prise par le Conseil communal en juin 2017. Une part des travaux sera adjugée selon la procédure des marchés publics et l'autre part sur invitation. Le début des travaux de construction est prévu pour l'automne 2017 et l'achèvement pour la fin de l'année 2018.

Plan de quartier Riex zone Est

La situation demeure en suspens jusqu'à la phase terminale de l'élaboration du PAC Lavaux, voire de son entrée en vigueur prévue pour 2019.

Plan d'alignement d'Aran – Vilette

La Municipalité a transmis au Service du développement territorial du Canton les plans définitifs pour approbation préalable. L'enquête publique est prévue courant 2017.

Commission d'urbanisme

La Commission d'urbanisme n'a pas siégé durant le deuxième semestre 2016. Les raisons en sont d'une part le changement au sein de la Municipalité et le temps de prise en charge des dossiers et, d'autre part, le fait que les travaux d'élaboration du plan directeur communal ont été suspendus vu les grandes incertitudes concernant la politique cantonale

d'aménagement du territoire. Elle reprendra ses activités courant 2017, notamment pour soutenir les travaux d'élaboration du plan général d'affectation de la commune.

Commission consultative de Lavaux (LLAvaux, art. 5a)

Nommée par le Conseil d'Etat, la Commission fonctionne depuis le 1^{er} janvier 2013. Depuis le 1^{er} mai 2016, Monsieur Daniel Flotron, préfet du district de Lavaux-Oron, la préside. Elle est composée de dix membres dont trois représentants pour les dix communes comprises dans le périmètre de protection de Lavaux.

Au cours de l'année 2016, la Commission a tenu séance chaque mois, elle a traité 96 dossiers de constructions et transformations de bâtiments déposés par les communes. La commune de Bourg-en-Lavaux a présenté 43 dossiers pendant l'année 2016. Les projets d'adaptations des voies de communications, routes cantonales et nationales et voies ferrées sont également soumis à l'examen de la Commission. Ouvertures en toiture, ampleur des baies vitrées, usage du verre comme matériau de construction, murs de soutènement, aménagements extérieurs et teintes des constructions sises hors des villages demeurent des points souvent problématiques dans les dossiers proposés. On note toutefois une nette amélioration des dossiers présentés et donc une meilleure prise en compte des recommandations du Guide paysager de Lavaux. Ce guide est utilisé comme ouvrage de référence par la Commission consultative de Lavaux.

Plan d'affectation cantonal Lavaux (PAC Lavaux)

L'élaboration du PAC par le Canton suit son cours et devrait permettre une entrée en vigueur en 2019. Trois séances de pilotage, auxquelles les communes participent, ont eu lieu en 2016 dans la salle des Combles de la Maison Jaune à Cully.

Des ateliers participatifs seront organisés afin de pouvoir prendre en compte les besoins et connaissances des acteurs directement concernés par les thématiques de l'agriculture/viticulture, du paysage et du tourisme. Un premier atelier s'est déroulé le 2 décembre 2016 dans la salle des Mariadoules à Aran. Les travaux étaient consacrés au diagnostic et à ses enjeux.

Mobilité

Transports publics par bus

Depuis le mois de février 2016, la ligne régionale tl 67 Pully-Val vert – Cully Gare est en service avec un minibus offrant 14 paires de courses par jour. Ainsi que décidé par le Conseil communal à fin 2015, les études d'aménagement pour permettre la desserte par un bus de taille moyenne (ABM) ont été réalisées durant l'année 2016 et devraient recevoir l'approbation préalable des services cantonaux durant le printemps 2017. Il est prévu qu'à terme, la ligne puisse également desservir l'hôpital de Lavaux.

La ligne régionale tl 67 ne pouvant pas

desservir le village de Grandvaux pour des raisons techniques, un projet de ligne urbaine transversale est esquissé. Elle suivrait le tracé Cully Hôpital, Cully Gare, Grandvaux Bourg, Aran, Lutry-Corniche, Lutry, Lutry Gare et assurerait les correspondances avec les trains CFF à Lutry. La commune de Lutry a donné son accord de principe. Les investigations se poursuivront en 2017.

Les deux lignes de Car postal ne sont pas modifiées.

Dessertes CFF

Durant l'année 2016, les services de la commune ont régulièrement été consultés dans le cadre de la préparation des grands chantiers à venir des CFF. Il s'agit d'une part de l'adaptation des installations ferroviaires de la gare de Cully pour la desserte au quart d'heure entre Cossonay-Penthalaz et Cully à l'horizon fin 2020 et, d'autre part, de la réfection des voies entre la Conversion et Grandvaux-Gare et la mise aux normes LHand de la gare de Grandvaux en 2018. Les mises à l'enquête publique auront toutes lieu en 2017.

Voitures Mobility

Depuis l'année 2016, une voiture mobility est disponible à la gare de Grandvaux. Elle s'ajoute à celle de la gare de Cully.

Vélos électriques

La subvention communale à l'achat d'un vélo électrique connaît un succès encore grandissant : durant l'année 2016, ce sont environ 30 demandes de subvention qui ont été honorées.

Agenda 21

La Commission du développement durable (CDD) a organisé deux ateliers sur les produits de nettoyage écologiques. Les vingt participants ont pu passer à l'action et fabriquer leurs produits ménagers.

Sous l'égide de l'Association pour la sauvegarde du Léman, la commune a participé le dimanche 22 mai à l'action Net'Léman. La Commission du développement durable, la voirie, le Dézaley, le Scuba Club de Cully, le Club des Grenouilles, les sauvetages de Villette et Cully ont organisé, accompagné et participé

au grand nettoyage des rives et des fonds du lac. Au total de Cully à Villette, 120 participants à terre et 12 plongeurs ont récolté 670 kg de déchets dont 2m³ de plastiques et emballages divers.

La CDD a également participé et soutenu l'analyse faite par le bureau aXess-Lab sur la gestion des déchets dans le cadre du Cully Jazz.

L'administration communale a établi son propre Agenda 21 qu'elle mettra en œuvre durant les prochaines années.

Communication

Deux « petites feuilles » ont été éditées en plus des parutions trimestrielles régulières de la Feuille de Bourg-en-Lavaux. Elles traitaient l'une de l'introduction du scrutin proportionnel et de candidats à la Municipalité et l'autre du bilan de la première législature de la commune de Bourg-en-Lavaux.

Bibliothèque communale

Deux employés à 25 % s'occupent du prêt et des conseils aux lecteurs, ainsi que de l'administration, de la préparation des ouvrages et de la commande et des achats de nouveautés. En été, une bibliothèque à la plage est organisée.

La fréquentation atteint 136 abonnements, ce qui correspond à 55 adultes, 34 enfants, 38 familles et 10 classes. En baisse par rapport à 2015, malgré 21 nouveaux abonnements.

10'450 ouvrages constituent le fonds, stable par rapport à 2015. 9'264 au total ont été prêtés, majoritairement des romans et des bandes dessinées ; ce chiffre est en augmentation par rapport à 2015. 440 nouveaux ouvrages ont été acquis en 2016.

La bibliothèque est impliquée dans d'autres activités, tel que le prêt à domicile, en fonction depuis mai 2015 et actuellement utilisé par un couple habitant Riex. Pour l'édition du Cully Bazar 2016, un concours de dessin a été organisé pour créer un marque-page. Au dos de celui-ci figurent les horaires et les coordonnées de la bibliothèque.

Depuis le mardi 22 novembre 2016, des boîtes à livres ont été installées dans les six lieux suivants :

- Aran : sous le couvert, place des Mariadoules
- Cully : sous le porche, Maison Jaune
- Epresses : sous le porche du collège
- Grandvaux : au parking du Bougnon
- Les Monts de Grandvaux : dans l'abri bus, à côté de l'ancien collège
- Riex : à l'entrée du parking.

Un mode d'emploi accompagne chaque boîte. Ce principe d'échange fonctionne bien : les livres « voyagent » et les sites sont respectés.

AFFAIRES SOCIALES, TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES



M. Jean Christophe Schwaab
Municipal

Affaires sociales

Les communes n'ont pratiquement pas de marge de manœuvre en la matière : le Canton fixe un cadre étroit et ce qui relève de la compétence des communes est délégué à des organisations intercommunales, elles-mêmes dotées de très peu de marge de manœuvre.

En ce qui concerne la commune de Bourg-en-Lavaux, les activités sociales se limitent

pour l'instant à apporter des soutiens ponctuels à des habitants faisant face à des difficultés (par exemples, prêt dans l'attente de l'octroi d'une bourse d'étude, soutien pour suivre une thérapie qui n'est pas intégralement remboursée), ainsi que des dons à des institutions sociales actives dans la région.

Travaux

Le service des infrastructures se concentre sur les projets et préavis en lien avec le plateau de la gare, en particulier pour y amener l'eau potable nécessaire (cf. préavis 01/2016). Le réseau routier communal est vétuste et demande beaucoup d'entretien. Il est prévu de réaliser un plan directeur des routes, après l'établissement d'un plan directeur de la mobilité.

En matière d'eau potable, nous avons subi beaucoup plus de fuites que d'habitude (35 % de pertes au lieu des 10 à 15 % habituels), notamment à cause du chemin de Lallex (préavis 17/2016), mais aussi d'autres fuites. En règle générale, il est difficile d'estimer ce qu'une fuite entraîne comme pertes, car on ne sait souvent pas quand la conduite a commencé à fuir.

La mise en œuvre du PDDE demande de nombreux investissements, dont certains ne pourront pas être réalisés au cours de la législature 2016-2021, en raison des moyens financiers limités. Toutefois, les liaisons Rieux-Epesses (préavis 02/2016) et Epesses-Cully (préavis 03/2016) ont été réalisées ou commencées en 2016.

La Municipalité a décidé la suppression des « droits d'eau » (rabais forfaitaires) accordés aux habitants des anciennes communes de Villette et Epesses. Comme expliqué lors du Conseil communal du 9 décembre 2016, ces droits d'eau coûtaient cher (environ CHF 60'000.- par année, alors que le budget doit être équilibré en raison des obligations légales) et posaient des problèmes d'égalité de traitement. Cette suppression est valable pour les factures d'eau 2016 (envoyées et payables en 2017), mais fait l'objet de plusieurs recours encore pendants devant la Commission communale de recours en matière d'impôts.

La commune est membre de l'Association intercommunale des Eaux du Jorat AIEJ (« héritage » de Cully et Epesses), association dont l'utilité est très limitée de notre point de vue et commence à coûter cher en raison d'un nouveau mode de calcul des contributions, mais que la commune ne peut quitter avant 2023. MM. Jean-Pierre Haenni, puis Jean Christophe Schwaab représentent Bourg-en-Lavaux au sein du Comité directeur

Réseau routier

Depuis 1960, le trafic individuel motorisé a plus que quintuplé en Suisse. Le nombre d'heures d'embouteillage augmente. Les coûts d'exploitation et d'entretien des infrastructures s'accroissent, en particulier parce que la société exige des mesures de protection toujours plus importantes, que ce soit pour l'environnement ou contre le bruit ou les risques.

La Suisse dispose d'un des réseaux de transport les plus denses du monde. Notre commune possède plus de 105 kilomètres

de routes ainsi qu'un grand nombre d'ouvrages de soutènement et de franchissement liés à notre topographie.

Afin de répondre aux usagers du réseau routier communal et de faire face aux nombreux défis des prochaines années, la Municipalité travaille simultanément sur plusieurs plans liés à l'entretien et au développement du réseau routier.

Ci-après, développement de certains domaines d'activité

Plan d'assainissement du bruit routier

Ce plan vise à respecter les normes en matière de pollution sonore. Il est réalisé de manière conjointe entre le service des routes

cantonales et la commune. Les études nécessaires sont terminées. Le rapport final et les plans seront mis à l'enquête en 2017.

Plan directeur de la mobilité

Ce plan consiste à l'établissement d'un état des lieux sur le fonctionnement des déplacements tous-modes et du stationnement, de manière à poser un diagnostic sur les dysfonctionnements rencontrés et à formuler des objectifs particuliers à satisfaire.

D'élaborer un concept multimodal de mobilité, ayant pour but d'établir les lignes directrices recherchées dans l'organisation des divers modes de déplacements, dans un

souci de cohérence réciproque (vision multimodale).

De définir des mesures concrètes à mettre en œuvre (hiérarchie et sens de circulation du réseau routier, aménagement en faveur des piétons et des deux roues, modération de trafic, éléments de la politique de stationnement) et de leur réalisation par étapes selon les opportunités et contraintes rencontrées.

Plan directeur des routes

Ce plan est un outil de gestion dont les objectifs sont d'établir l'état de dégradation des routes et des ouvrages, de planifier les travaux d'entretien et de déterminer les

investissements futurs pour la mise en conformité et la pérennité du réseau routier communal.

Budget annuel d'entretien

Le budget annuel de CHF 400'000.- (1,1 % du budget) permet d'effectuer toutes les réparations des dégradations des revêtements routiers, d'améliorer les conditions de sécurité des usagers et d'entretenir également les chemins piétonniers. En 2016, plusieurs travaux d'entretien ont été réalisés notamment :

- Pavage de trottoirs sur la rue de la Mottaz, Epresses
- Pose de renvois d'eau pour les chemins d'améliorations foncières
- Réfection de caniveaux sur chaussée au chemin de la Ramure
- Réfection de bordure à la route de la Corniche
- Réfection du revêtement de la place R. Théophile Bosshard, Riex
- Déplacement du sentier public des Banderettes
- Création d'arrêts de bus scolaire à la gare de Grandvaux
- Réfection de bordure au chemin de la Roche
- Mise à niveau de regards en fonte sur l'ensemble du réseau
- Réfection ponctuelle du chemin des Auges
- Réfection des barrières de sécurité sur la route de Puidoux
- Réfection ponctuelle du chemin du Mont
- Réalisation de sondages au chemin des Montaux
- Pose d'un nouveau revêtement au Cheminet
- Réfection d'un mur de vigne au chemin de Crau-Coulet
- Travaux d'étanchéité à la route de Lausanne
- Remplacement de barrières route de Chenaux
- Réfection d'un mur de vigne sentier de Creyvavers, Epresses
- Rhabillage d'un mur au Boitel
- Remise en état d'une barrière au chemin de Crêt-Pluma

Infos travaux

Selon les évènements, le service publie des informations sur les travaux qui perturbent la circulation routière. L'info travaux est publiée sur le site internet ainsi qu'aux piliers publics. Selon l'importance des travaux, l'information est également publiée dans la

Feuille des avis officiels ou dans Le Courrier. Sur le plan technique, la coordination des chantiers regroupe plusieurs intervenants : police, service des routes, entreprises, services industriels, propriétaires, etc.

Occupation du domaine public

En marge des perturbations routières, ce sont 45 permis d'utilisation du domaine public qui ont été délivrés pour l'installation d'échafaudages, de fouilles, de bennes ou d'installations de chantier nécessaires à la réalisation des travaux de construction ou de rénovation, mais également pour l'entretien des services industriels commerciaux,

(Swisscom, Cablex, Romande Energie, Gaz).

Lors des 45 demandes déposées en 2016, il a été nécessaire d'effectuer des séances de coordination entre les parties, de définir un planning et les modalités d'intervention.

Informatique et internet

La mise en place du renouvellement de l'informatique communale (préavis 18/2015) se poursuit dans de bonnes conditions. Le Municipal est secondé par notre chef de projet Ludovic Guggenheim, dont la compétence et la disponibilité sont appréciées. Le projet est suivi par un comité de pilotage (Copil) informatique composé, outre de M. Guggenheim et du Municipal responsable, de la secrétaire municipale Sandra Valenti, du boursier Alain Hersperger et de Christian Burnier, responsable informatique. Ce Copil se rencontre environ une fois par mois pour faire le point de la mise en œuvre du projet et apporter les

corrections et compléments nécessaires. L'état des lieux du projet, notamment financier, a fait l'objet de la communication au Conseil communal 01/2017, à laquelle nous renvoyons.

La Municipalité tient à remercier le personnel communal pour sa flexibilité et sa patience dans le cadre du renouvellement de l'informatique communale. Elle a conscience que l'installation de nouveaux programmes informatiques n'est jamais facile et est toujours source de tracasseries et de surcroît de travail.

Services industriels

La commune est actionnaire du câblo-opérateur Télélavaux SA, qui appartient à 80 % à UPC. MM. Patrick Chollet, puis Jean Christophe Schwaab la représentent au sein du Conseil d'administration. Même si ce n'est qu'une filiale d'une très grande entreprise comme UPC, Télélavaux permet un développement de l'offre des télécoms qui tient compte des sensibilités et besoins locaux.

Eaux

Missions du secteur

- Gérer les projets liés aux infrastructures de Bourg-en-Lavaux (eaux)
- Assurer l'entretien des réseaux d'eau de Bourg-en-Lavaux dans le respect des normes imposées

Préavis

Préavis n° 1/2016

Pour permettre l'alimentation en eau sous pression et la défense incendie nécessaires aux aménagements prévus sur le plateau de la gare, une adaptation du réseau de distribution est requise. Dans ce cadre, le

présent préavis concerne le remplacement du tronçon entre l'entrée du chemin des Colombaires et le giratoire de la Gare, soit sur une portion de la partie inférieure de la route de la Corniche.

Préavis n° 2/2016

Ce préavis traite de la construction d'une liaison entre Riex et Epesses. Ce projet est une application très concrète proposée par le Plan Directeur de la Distribution d'Eau. En effet, bon nombre de préavis adoptés durant la première législature de Bourg-en-Lavaux concernaient le remplacement de conduites devenues défectueuses, trop petites ou nécessaires à la défense incendie.

régime de pression du chemin Neuf. Cette action permettra de supprimer le réservoir des Granges devenu trop vétuste et inadapté, puis de le transformer en simple coupe-pression. Ce bouclage améliore la sécurité d'exploitation et les conditions hydrauliques notamment entre Cully et Epesses.

Ledit préavis prévoit la construction d'une conduite pour réaliser un bouclage entre les bourgs de Riex et d'Epesses permettant ainsi le transfert du réseau de Riex sur le

Nous sommes donc conformes aux objectifs souhaités par la fusion des communes puisque nous favorisons les liaisons transversales permettant également une rationalisation de nos ouvrages.

Préavis n° 3/2016

Ce préavis est complémentaire au préavis n°2/2016, (liaison entre Riex et Epesses). Il poursuit l'objectif du PDDE et termine le bouclage entre les trois bourgs de Cully, Riex et Epesses. Pour rappel, en 2011, le Conseil communal adoptait une demande de crédit (préavis 5/2011) pour le remplacement de la conduite d'eau depuis la route de Vevey jusqu'à l'hôtel Lavaux, ces travaux ont été réalisés conjointement avec Holdigaz.

Aujourd'hui, nous pouvons effectuer la jonction entre l'hôtel Lavaux et le hameau de Crêt-Dessous pour réaliser définitivement le bouclage et ainsi garantir une distribution efficace de l'eau sous pression et assurer la défense incendie de manière optimale.

Il restera à remplacer trois tronçons de conduites existantes pour atteindre un bouclage conforme au PDDE soit deux

tronçons sur la route de Vevey et un sur la rue de la Gare. Ces projets seront entrepris

ultérieurement et par ordre de priorité.

Réseau de distribution

Suite à une demande de l'Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA) qui a subventionné les travaux, l'entreprise Hinni est venue faire les essais de débit sur toutes les bornes hydrantes de la commune. Une plaquette avec le débit possible à 2 bars est fixée sur chaque borne hydrante pour renseigner les pompiers sur leur capacité.

Le remplacement de l'ancienne conduite d'eau potable au lieu-dit Crêt-Dessus à Epresses a été réalisé puis une nouvelle conduite a été posée entre Epresses et Rieux pour permettre d'alimenter un village depuis l'autre en cas de problème (préavis 2/2016).

Le remplacement de l'ancienne conduite d'eau potable entre le giratoire de la gare et le carrefour des Colombaires a débuté. Ces travaux sont rendus nécessaires par le

développement du plateau de la gare (préavis 1/2016).

Une nouvelle liaison entre le lieu-dit Crêt-Dessous et le bout du réseau de Cully (hôtel Lavaux) a démarré par deux forages dirigés. Cette nouvelle conduite va permettre d'augmenter la sécurité d'approvisionnement de toute la zone Est du village de Cully (préavis 3/2016).

Tous ces travaux ont été interrompus durant la période froide et vont être terminés au début 2017.

Dans le cadre des travaux de réfection du chemin de Chauderon à Grandvaux, la conduite d'eau a été complètement remplacée, ainsi que toutes les prises privées des riverains (préavis 10/2015).

Ouvrages

Les deux pompes d'eau brute de la station de traitement de l'Arabie sont tombées en panne à quelques jours d'intervalle. Ces deux pompes ont été révisées puis remontées à leur place.

En 2015, les analyses des micropolluants de l'eau filtrée à la station de traitement de la Maison Jaune ont montré que le charbon était saturé et qu'il fallait le remplacer. Ce travail a été réalisé en mars 2016 et les

résultats des nouvelles analyses montrent que tous les micropolluants sont absorbés.

Le variateur de fréquence de l'une des pompes haute-pression de la station de traitement de la Maison Jaune est tombé en panne. Il a été remplacé.

Le compresseur pour l'oxygénation de l'eau brute à la station de traitement de la Maison Jaune est tombé en panne. Il a été remplacé.

Valorisation de nos ressources en eaux souterraines

La Municipalité poursuit les travaux nécessaires à la légalisation des sources de l'Arabie et de la source Blanche. Le bureau technique mandataire a terminé ses investigations et transmis le rapport final auprès de l'hydrogéologue cantonal.

Fuites d'eau

Durant l'année, des fuites ont été détectées et ont nécessité l'intervention d'urgence des entreprises spécialisées, soit :

- Chemin de Bahyse 15, Cully, calle en bois sous la conduite principale en fonte de 125 mm.
- 2^{ème} fuite chemin de Bahyse 15, Cully, à quelques mètres de la précédente, calle en bois sous la conduite principale en fonte de 125 mm.
- Route de Lausanne 16, Cully, fuite privée.
- Chemin de Bahyse-Dessus, Cully, fuite privée.
- Chemin des Colombaires 59, Cully, fuite privée.
- Route de la Corniche 2, Cully, conduite principale, acier 150 mm.
- Route de Grandvaux 28, Cully, conduite principale, acier 150 mm.
- Chemin de la Cataleyre, Cully, conduite principale, acier 100 mm.
- Route de la Corniche 6, Cully, conduite principale, acier 150 mm.
- La Place 11, Epesses, fuite privée.
- Chemin de Bahyse-Dessus 1, Cully, conduite principale, acier 125 mm.

Plan directeur de la distribution d'eau

Le plan directeur de la distribution d'eau est validé par les Autorités cantonales et peut donc être mis en service. Rappelons qu'il s'agit d'un premier outil utile à la Municipalité dans l'élaboration d'une stratégie de distribution dont les principes suivants doivent être en matière de financement, la couverture des coûts, le principe d'équivalence, l'égalité de traitement.

Une eau propre est pour la majorité de la population un bien dont elle dispose naturellement chaque jour en quantité et qualité suffisantes. Or, l'approvisionnement public doit aujourd'hui répondre à des attentes nouvelles et à des exigences accrues qui pourraient remettre en question la disponibilité évidente de l'eau. C'est la raison pour laquelle la Municipalité introduit dans son budget annuel de fonctionnement

une comptabilité analytique, c'est l'outil n° 2 de la stratégie de la distribution de l'eau qui engage la Commune à remplir sa mission de manière efficace et rationnelle, en poursuivant les objectifs économiques suivants : fournir une prestation durable à un prix raisonnable, conserver la valeur des infrastructures, stabiliser les taxes à long terme, prévoir à l'avance les fortes variations de taxes, assurer une dotation suffisante en capitaux propres, instaurer la transparence pour le consommateur et l'opinion publique.

PPA Gare de Cully

Durant l'année, les études se sont poursuivies et en parallèle du projet de la gare, plusieurs séances techniques de coordination se sont déroulées entre les parties concernées.

Restriction de l'eau

Suite à la sécheresse de l'été 2015, les communes de Lavaux se sont réunies afin d'unifier les pratiques pour l'utilisation du réseau d'eaux des vignes durant de telles périodes de restriction qui à l'avenir pourraient se reproduire. Ces démarches ont lieu sous l'égide de la commune de Puidoux, mais les travaux pour établir le règlement intercommunal projeté n'ont pas encore abouti.